

LE DEVOIR

Marois met Landry en joue

Le chef du PQ et la majorité de son caucus rejettent l'idée d'une course au leadership

TOMMY CHOUINARD

Québec — La marmite bouillait déjà depuis des semaines. Le couvercle a finalement sauté hier. La contestation du leadership de Bernard Landry a pris une ampleur jamais vue jusqu'à maintenant, alors que la députée Pauline Marois a réclamé officiellement une course à la présidence du Parti québécois.

Quelques heures seulement avant que Bernard Landry ait confirmé son intention de demeurer à la tête des troupes péquistes, Pauline Marois s'est présentée devant les journalistes pour lire une courte déclaration qui a aussitôt provoqué une onde de choc. «Le temps est venu d'ouvrir une course à la présidence. Nous n'en avons pas connue depuis près de vingt ans», a-t-elle lancé à l'entrée du salon rouge du parlement où s'est tenu le caucus des députés péquistes. Pauline Marois a précisé qu'elle se porterait candidate à cette course éventuelle.

Fort de l'appui d'une majorité de députés contre une course au leadership, Bernard Landry a tenté de minimiser cet affront de Pauline Marois en martelant qu'il entend respecter les règlements du parti et se soumettre, tel que convenu, à un vote de confiance au congrès des membres du parti de juin 2005.

N'empêche, la sortie inattendue de Pauline Marois a pris par surprise l'état-major du parti. «Ça nous déstabilise tous. Je ne m'attendais pas à ça», a laissé tomber la vice-présidente du PQ, Marie Malavoy.

Pauline Marois a fait sa déclaration-choc avant l'ouverture du conseil national du Parti québécois, hier soir, à Québec. La députée inflige ainsi une rebuffade à son chef qui, après un an et demi d'attente, a annoncé aux militants réunis pour l'occasion sa détermination à vouloir demeurer président du parti.

«Il n'y a jamais de bon moment pour soulever un tel débat, a expliqué Pauline Marois. Mais le parti est à la croisée des chemins. Nous sommes dans l'opposition. Il y a un renouvellement de notre pensée auquel on doit se prêter. Je crois que cela se fera beaucoup mieux dans la perspective où les leaders feront valoir leur point de

VOIR PAGE A 10: MAROIS

Stratégiquement maladroit, écrit Bernard Descôteaux en éditorial. Voir page B 4.

HORS-JEU

Les vieux de l'Olympe

C'est beau, la jeunesse, surtout quand c'est ciselé, en forme, enthousiaste et que ça a un rêve. Mais il n'y a pas que la jeunesse dans la vie, à preuve, vous et moi qui affectionnons de nous rappeler le bon vieux temps, quand par exemple les sauteurs à la perche sautaient à la perche avec pas de casque. Vous avez vu Toby Stevenson, médaillé d'argent hier? Il porte un casque. Où s'en va le monde, je vous le demande un peu. Une chance qu'on a des jeunes qui ont un rêve qui vont nous arranger ça.

Non, il n'y a pas que la jeunesse. On pouvait le constater, hier encore, en admirant Birgit Fischer, 42 ans, gagner la huitième médaille d'or de sa vie au K4 ou en apprenant que Lori-Ann Muenzer, 38 ans bien sonnés, avait réussi à remporter sa finale de cyclisme en quêteant des roues à l'Australie et à la France.

Et de fait. D'après le *New York Times* de l'autre dimanche dont j'ai obtenu copie moyennant un débours de 7,75 \$ — le *New York Times* du dimanche, messieurs dames, c'est comme un podium olympique, c'est pas gratis —, les vieux connaissent de plus en plus de succès aux Jeux olympiques. On y parvient jeune, certes, mais ce sont les aînés qui partent avec le pactole. Prenez l'athlétisme, mettons: à Montréal, en 1976, les 30 ans et plus et les 20 ans et moins avaient chacun remporté dix médailles. À Sydney, les trentenaires et quadragénaires avaient dominé 46 à 4.

Et la tendance se constate un peu partout: cyclisme, aviron, natation, volleyball, tant chez les hommes que chez les femmes.

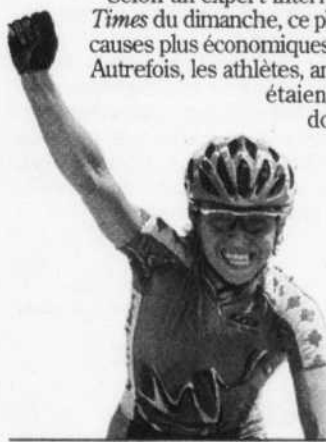
Selon un expert interrogé par le *New York Times* du dimanche, ce phénomène aurait des causes plus économiques que physiologiques. Autrefois, les athlètes, amateurs par essence, étaient contraints d'abandonner la compétition

VOIR PAGE C 10: VIEUX

Marie-Hélène Prémont remporte l'argent au vélo de montagne, page C 10



Jean Dion



Deux Amériques qui se regardent en chiens de faïence

Démocrates ou républicains? Les Américains vivent une situation inédite de «ségrégation politique» qui menace les fondements de leur démocratie.

Un peu plus d'un mois après la convention démocrate de Boston, les républicains tiennent la leur en début de semaine à New York. Pour un observateur étranger, être républicain ou démocrate, c'est un peu la même chose, à quelques nuances près. La réalité est pourtant tout autre pour les Américains plongés dans une «ségrégation politique» qui risque de miner les fondements de leur démocratie.

ANTOINE CHAR

Il y a les rouges et les bleus. Les États démocrates et les États républicains avec des villes, des quartiers, des rues entièrement d'une couleur ou de l'autre. Le colosse étoilé a beau régner sur le monde, chez lui, sur ses vastes terres, c'est un Gulliver empêtré dans une ségrégation politique qui menace la démocratie où il a grandi depuis deux siècles.

«Notre paysage politique est assez déprimant. De plus en plus d'Américains ont tendance à vivre dans des zones géographiques homogènes, écartant ainsi toute discussion, tout échange. Il n'y a plus de dialogue», explique Bill Bishop, journaliste à l'*American-Statement* d'Austin, capitale du Texas.

VOIR PAGE A 10: AMÉRICAINS

Lire aussi

Républicains et démocrates se narguent à New York, page A 8
Qui fera le meilleur président?, se demandent Guy Lachapelle, Jean-Marc Léger et John Parisella en page B 1

Hydro accroît ses profits... et veut hausser les tarifs

CLAUDE TURCOTTE

Au cours de son deuxième trimestre, terminé le 30 juin dernier, Hydro-Québec a enregistré un bénéfice net de 375 millions, ce qui porte son total pour la moitié de l'année à 1,475 milliard, en hausse de 11,2% sur celui du semestre correspondant en 2003. Seul le secteur de la distribution a enregistré une perte pendant le trimestre, bien que pour l'ensemble du semestre il y ait un bénéfice net de 184 millions. Néanmoins, la société d'État demeure inébranlable quant à son intention de se présenter de nouveau devant la Régie de l'énergie pour demander une ou des hausses de tarifs.

Et pourquoi donc? Parce qu'à l'avenir Hydro-Québec devra elle-même s'approvisionner en électricité au prix du marché auprès de divers fournisseurs et qu'il est important que chacune de ses divisions maintienne un niveau de rentabilité, a expliqué de nouveau hier Daniel Leclair, vice-président aux finances, en réponse à des journalistes qui soulevaient inévitablement cette question de la hausse des tarifs chaque fois que l'occasion leur en est donnée. La prochaine demande d'augmentation de tarifs sera déposée devant la Régie au cours de l'automne.

Sur le bénéfice net de 375 millions au second trimestre, en hausse de 54 millions ou de 16,8% sur celui du trimestre correspondant, il y a un gain exceptionnel provenant de la vente de la participation d'Hydro dans Noverco. Cette participation a été vendue pour une somme de 900 millions.

VOIR PAGE A 10: HYDRO-QUÉBEC

FFM



Hommage à l'icône Isabelle Adjani Page A 7

Un snack-bar suspendu dans le temps

Le plus que centenaire restaurant Émile Bertrand de la Petite-Bourgogne déménagera sans perdre son charme vétuste

FRÉDÉRIQUE DOYON

Vortex temporel. Tout, ici, respire une époque révolue... sauf la bonne vieille friture, qui ne se démode pas, semble-t-il. Car le restaurant Émile Bertrand, petite enclave qui résiste à la marche du temps dans la ville moderne, sert ses hot-dogs «steamed» ou «toastés», ses frites et sa bière... d'épinière depuis 1898.

Encadré entre une boutique d'aspirateurs et un édifice fantôme, le plus vieux restaurant du quartier de la Petite-Bourgogne arbore une enseigne délabrée au nom qui évoque les racines canadiennes-françaises de son premier propriétaire. À l'intérieur, tapissant les murs, des publicités plus que périmées de Coca-Cola, un vieux menu qui propose à peu de chose près la même ribambelle d'aliments qu'avant et qui font tant frémir les diététistes de nos jours. Et, surtout, la fameuse bière d'épinière.

«Tout le monde vient pour la bière», lance l'anglophone Barbara Strudensky, accoudée

au comptoir des fumeurs de son petit casse-croûte de 20 places, après la vague des clients du midi. Car si rien n'y paraît, l'histoire a suivi son cours. Le nom de l'établissement est resté, mais les propriétaires, eux, sont passés. Mme Strudensky a pris possession des lieux il y a 20 ans, quand son mariage a flanché. «C'était ma chance de prendre ma vie en charge... et je l'ai bien fait», dit-elle fièrement. Elle a repris le commerce de son beau-frère Sidney Titleman (dont elle exhibe la photo au mur), qui l'avait lui-même acquis en 1967. Difficile de remonter plus loin dans la généalogie. Le nom d'Émile Bertrand suffit pour combler le trou de mémoire.

Si elle a légèrement modifié le menu (pain kaiser pour les hamburgers, saucisses pur bœuf, frites maison), pour rien au monde Mme Strudensky n'en retirerait l'élixir qui fait le succès du snack-bar. «C'est notre raison d'être, conclut-elle. On en prépare 150 bouteilles par jour ici, dans les cuisines. C'est une boisson particulière, tu l'adores ou tu la détestes.»

VOIR PAGE A 10: SNACK-BAR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Barbara Strudensky, la propriétaire du snack-bar, devant une bonne bière d'épinière: «On en prépare 150 bouteilles par jour ici, dans les cuisines.»

INDEX

Actualités	A 2	Historique	B 6
Annonces	C 8	Idées	B 5
Avis publics	C 4	Monde	A 8
Bourse	C 2	Mots croisés	C 9
Carrières	C 6	Météo	C 8
Décès	C 9	Perspectives	B 1
Économie	C 1	Rencontres	D 2
Éditorial	B 4	Sports	C 9

• LES ACTUALITÉS •

COUR SUPRÊME

Les conservateurs refusent d'avaliser la nomination des nouvelles juges

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Tous les partis représentés aux Communes, sauf les conservateurs, approuvent les candidatures de Rosalie Abella et de Louise Charron comme juges à la Cour suprême du Canada.

«Le comité a avisé le premier ministre qu'il est convaincu que les deux candidates retenues [...] sont éminemment qualifiées pour siéger à la cour», peut-on lire dans le rapport signé par des députés libéraux, bloquistes et néo-démocrates, rendu public hier.

Fait exceptionnel, deux non-élus ont aussi pris part aux travaux du comité et entériné le choix du gouvernement: le juge en chef de la Cour d'appel fédérale, John Richard, qui représentait le Conseil de la magistrature, et Julian Porter, du Barreau du Haut-Canada.

Du même souffle, les députés du comité spécial déplorent ne pas avoir eu assez de temps et d'information pour bien évaluer les qualifications des juges, qui siègent actuellement à la Cour d'appel de l'Ontario. Le comité a entamé ses travaux mercredi avec la comparution du ministre de la Justice, Irwin Cotler, et avait jusqu'à hier pour les clore.

«Tout comme pour le manque de temps, le manque d'information sur les candidates retenues a empêché le comité de questionner le ministre de façon adéquate», écrivent les parlementaires.

C'est pour cette raison que les conservateurs ont refusé de signer le rapport multipartite.

«Comment pouvez-vous en venir à la conclusion qu'elles [les juges] sont éminemment qualifiées tout en affirmant que vous n'avez pas eu assez de temps ou d'information pour mener une étude appropriée?», demande en entrevue téléphonique Vic Toews, l'un des deux députés conservateurs ayant siégé au comité.

Mais certaines sources soutiennent que les conservateurs ont aussi refusé de signer le rapport multipartite du fait qu'ils n'appré-



Rosalie Abella



Louise Charron

ciaient pas le choix de Mme Abella, une juge «militante» qui préconise un rôle prédominant pour les tribunaux.

M. Toews réfute en partie cette analyse:

«Ce n'est pas une question d'être de gauche ou de droite, mais plutôt de respect des droits de la personne, croit-il. Cependant, il faut aussi tenir compte de l'opinion des candidats quant au rôle du Parlement dans l'élaboration de lois à portée sociale. Ce sont des aspects qu'il aurait fallu explorer plus à fond.»

Le député conservateur laisse néanmoins entendre que les candidates ne plaisent pas entièrement à son parti.

«A entendre parler le ministre de la Justice, on pouvait penser que ces juges sont nommées parce qu'elles vont mettre en œuvre le mandat politique du gouvernement libéral, avance M. Toews. C'est inquiétant, parce que je crois en la séparation entre les pouvoirs judiciaire et exécutif. Ma préoccupation, c'est de savoir à quelle enseigne logent ces juges en ce qui a trait à la volonté de la population, telle que reflétée au Parlement.»

Il faut dire qu'en octobre, le plus haut tribunal du pays se penchera sur la légalité du mariage homosexuel, un dossier sur lequel divergent conservateurs et libéraux.

Dans leur rapport, libéraux, bloquistes et néo-démocrates se félicitent que l'interrogatoire du ministre Cotler sur les candidatures de Mme Abella et Charron — une première historique — ait permis «de sensibiliser davantage la population et de susciter une discussion publique» sur les nominations à la Cour suprême.

Tous conviennent toutefois qu'il faudra améliorer le processus avant de le rendre définitif. Mais au lieu de formuler de nouvelles recommandations, les députés renvoient le gouvernement à celles qu'ils lui avaient déjà formulées, en mai.

Le Bloc souhaite notamment que, pour toute nomination visant à pourvoir aux trois sièges «québécois» de la haute cour, Ottawa soit forcé de faire son choix à partir d'une liste de finalistes établie par Québec et examinée en comité parlementaire fédéral.

Or, dans une lettre envoyée au début du mois au ministre Cotler, le gouvernement Charest réclame la possibilité de sélectionner lui-même un seul finaliste pour chaque poste vacant devant être occupé par un juge québécois.

D'ici quelques semaines, Irwin Cotler doit rencontrer son homologue québécois, Jacques Dupuis, pour discuter de la question.

Presse canadienne

Buzz Hargrove demande au NPD de laisser le Québec au Bloc

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), Buzz Hargrove, invite le NPD à abandonner le terrain électoral québécois au Bloc et à former une alliance de la gauche au Parlement.

«Le NPD doit reconnaître que les progressistes au Québec se retrouvent au Bloc. On ne devrait pas perdre de ressources au Québec. Il faut concentrer nos efforts électoraux sur le reste du Canada. On perd notre temps à essayer de convaincre les Québécois qu'ils font fausse route en appuyant le Bloc ou le PQ», a soutenu M. Hargrove, interviewé lors du congrès du syndicat qui s'ouvrait hier à Montréal.

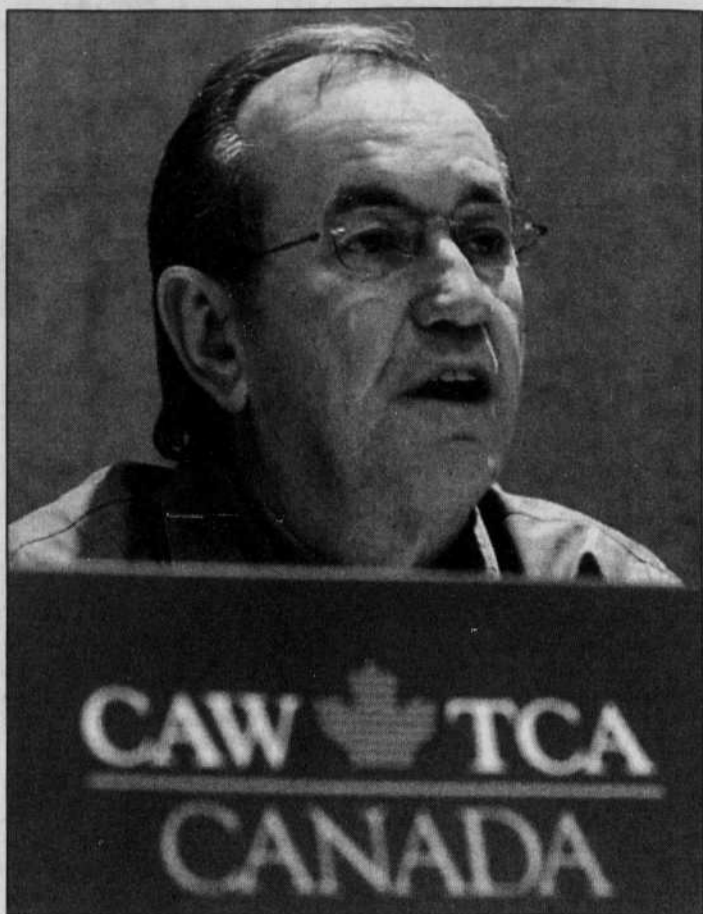
Cette prise de position est très importante quand on sait que les TCA finançaient largement le NPD jusqu'à l'adoption, l'an dernier, de la nouvelle Loi sur le financement des partis politiques.

Venu livrer un discours au congrès, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, était visiblement embarrassé par la proposition de ses alliés. «C'est une question hypothétique, maintenant. Nous ne sommes pas dans le contexte d'une élection», a-t-il déclaré sans verrouiller la porte à double tour à d'éventuelles discussions.

Il a néanmoins indiqué que le parti a tout intérêt à «présenter des candidats d'un océan à l'autre pour dire aux Canadiens que nous sommes un parti pancanadien qui veut former un gouvernement».

Tout en reconnaissant que le niveau d'appui au Québec a été assez faible pour son parti lors des dernières élections, M. Layton s'est réjoui de l'augmentation de son membership au Québec et du dynamisme de ses candidats. Il fera d'ailleurs le point sur la dernière campagne avec eux la semaine prochaine.

Le directeur des TCA Québec, Luc Desnoyers, a fait preuve d'un certain scepticisme au sujet de l'ambitieuse proposition de son président fédéral. «Actuellement, on n'en est pas là, je ne crois pas que le NPD va laisser sa place. [...] Ce sera leur décision. Le Bloc sera toujours le parti qui va représenter les intérêts des Québécois à Ottawa pour quelques années encore, jusqu'à ce qu'on fasse l'indépendance du Québec», a fait valoir M. Desnoyers en mentionnant que les TCA Québec — en faveur de la



Le syndicaliste Buzz Hargrove a visiblement surpris le chef néo-démocrate Jack Layton en lui suggérant d'abandonner le terrain électoral du Québec au Bloc québécois.

souveraineté depuis les années 70 — ont appuyé le Bloc non seulement en raison de son option souverainiste mais aussi pour ses prises de position favorables aux travailleurs.

Selon M. Desnoyers, toute forme d'alliance électorale sera quasi impossible tant que le NPD ne reconnaîtra pas officiellement le droit du Québec à l'autodétermination.

M. Hargrove a d'ailleurs pris soin de préciser que les TCA Canada ne favoriseraient pas la souveraineté pour autant. «Nous respectons le droit du Québec à l'autodétermination et voulons travailler avec les autres progressistes élus du Québec», a-t-il soutenu.

Une alliance parlementaire

À court terme, dans le contexte d'un gouvernement fédéral minoritaire, les TCA prônent une collaboration parlementaire étroite entre le Bloc et le NPD. «On espère

que ce ne sera pas juste une alliance au cas par cas et qu'ils vont se donner une plate-forme commune», a fait valoir M. Desnoyers. Les programmes des deux partis présentent d'ailleurs des positions très similaires sur plusieurs enjeux tels l'opposition au bouclier antimissile, le protocole de Kyoto, les garderies, la loi anti-briseurs de grève, etc.

Cet aspect du discours des TCA sourit davantage au chef du NPD. «Travaillons sur ces occasions [qu'ont les progressistes de faire cause commune]. On verra comment les choses vont à plus long terme», a déclaré M. Layton.

«Pour nous, c'est évident qu'il y a des possibilités de travailler avec les autres députés progressistes de la Chambre, et on sait qu'il y en a beaucoup dans le Bloc», a-t-il poursuivi. Pas question cependant de se priver de courtisier des députés libéraux sur des enjeux comme le bouclier antimissile.

Le NPD voit même des possibilités de coopération avec le gouvernement conservateur, comme en témoignent les discussions de la semaine dernière entre les trois partis d'opposition, dont *Le Devoir* faisait état dans son édition d'hier. «Évidemment, M. Harper et moi n'avons pas les mêmes positions sur le bouclier antimissile ou sur Kyoto. Mais quand on parle de l'intégrité dans le gouvernement, du système de patronage et du scandale des commandites, on a beaucoup [de choses] en commun», a commenté M. Layton.

Le chef néo-démocrate ne renonce d'ailleurs pas à convaincre le Bloc et les conservateurs de la pertinence d'une révision du mode de scrutin, même si ce dossier n'a pas suscité l'engouement de ses vis-à-vis jusqu'à maintenant.

Le Devoir

EN BREF

L'état des finances publiques

Québec — Le gouvernement du Québec a annoncé hier la création d'un groupe consultatif sur l'état des finances publiques et les changements démographiques, en vue du Forum national d'octobre prochain. Le groupe se penchera sur la situation budgétaire et démographique du Québec pour identifier des solutions susceptibles d'orienter les politiques gouvernementales. Les travaux du groupe seront présidés par Pierre Shedleur, également coprésident des forums régionaux qui se déroulent depuis le printemps. Des experts et des leaders nationaux issus de différents milieux ont accepté de se joindre à ce groupe consultatif, dont Françoise Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec. — PC



La réussite scolaire des jeunes : l'affaire de tous

Nos jeunes investissent beaucoup de leur temps et de leur énergie à l'école. Leur quotidien est fait de joies, de peines, de moments d'extase et aussi de moments d'anxiété. Certains ont plus de facilité que d'autres et plusieurs doivent parfois déployer plus d'efforts afin d'atteindre les résultats souhaités.

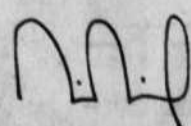
Une chose est certaine cependant, sans la participation active du personnel scolaire, celle des familles qui accompagnent et entourent ces jeunes et la contribution de milliers de bénévoles, on ne saurait parler de réussite au Québec. C'est cette implication de tous et de toutes dans la réussite de nos jeunes qui fait l'excellence de notre système d'enseignement.

Dans sa poursuite de la réussite scolaire, le gouvernement du Québec investit dans l'éducation et lui accorde un haut niveau de priorité en adoptant des mesures de soutien aux jeunes et aux familles comme les programmes «Aide aux devoirs» et «Écoles en forme et en santé».

Comme ministre de l'Éducation, je ne peux que me réjouir du travail déjà accompli et je remercie ceux et celles qui ont à cœur la réussite de nos jeunes et s'y consacrent. Tous ces efforts déployés permettront aux jeunes et au Québec de briller parmi les meilleurs. Je profite donc de la rentrée scolaire pour vous inviter à être partie prenante des succès de votre école. Aux élèves, aux parents, au personnel scolaire et à l'ensemble de la communauté éducative, je souhaite une belle année scolaire.

Bonne rentrée!

PIERRE REID



Ministre de l'Éducation

Éducation Québec

LINEN CHEST

La beauté intérieure

Enfin, la liberté de choisir!

À l'achat d'un matelas chez Linen Chest, vous ne recevez pas de cadeau dont vous ne voulez pas de toute façon. Vous recevez plutôt un **RABAIS INSTANTANÉ** d'une valeur pouvant atteindre 800 \$*.

Vous aurez ainsi le loisir de choisir ce qui vous plaît dans un de nos magasins.

Jusqu'à 800\$

en rabais instantané

En plus

NOUS PAYONS LES TAXES SUR TOUS LES MATELAS ET SOMMIERS**.

Base de lit gratuite
Livraison gratuite
Installation gratuite

Nous remplaçons votre vieux matelas, sans aucun frais.

GARANTIE DE 30 JOURS

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville)
Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

514.341.7810 www.linenchest.com

* La valeur du rabais instantané peut varier entre 100 \$ et 800 \$ selon la valeur à l'achat d'un matelas ou d'un ensemble de matelas et sommiers de marque Simmons, Respringer ou Sealy Posturepedic. Le rabais instantané ne peut être appliqué au registre de mariage.
** Linen Chest paie l'équivalent de la TPS et de la TVQ, exclus des produits Tempur. Cette offre est en vigueur jusqu'au 5 septembre 2004 et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Ne s'applique pas aux produits vendus ou achetés antérieurement.

ACTUALITÉS

Une communauté religieuse s'en va, une autre s'en vient

Les Fraternités monastiques de Jérusalem auraient pu s'installer au carmel; elles logeront plutôt au Sanctuaire du Saint-Sacrement

STÉPHANE
BAILLARGEON

Une communauté de perdue, une autre de trouvée. Le Plateau Mont-Royal s'appête à perdre ses carmélites (et leur carmel), mais va accueillir dès le mois prochain les Fraternités monastiques de Jérusalem (FMJ), une communauté européenne nouvelle genre rassemblant des jeunes hommes et des jeunes femmes en habit de jeans.

Par contre, ceux-ci ne remplaceront pas celles-là. Au lieu de prendre le relais des dix-huit carmélites restantes, les dix-sept jeunes frères et sœurs vont plutôt s'installer à quelques centaines de mètres du carmel, au Sanctuaire du Saint-Sacrement, sur le Plateau Mont-Royal. Une partie du complexe conventuel a été spécialement aménagée pour les recevoir.

Comme l'a appris *Le Devoir*, la décision a aussi pour effet probable de tuer dans l'oeuf le rêve de la mairie du Plateau de transférer au sanctuaire la Maison de la culture et la bibliothèque de l'arrondissement, à l'étroit depuis des années dans un immeuble en face du lieu de culte.

«Le plan d'installation des Fraternités est en marche depuis trois ans», explique Lucie Martineau, porte-parole de l'archevêché de Montréal. Ce n'est plus un projet, c'est une réalité. Il n'y a plus moyen de reculer.

Mme Martineau reconnaît qu'il y aurait «avantage à la concertation» pour mieux recycler les lieux de culte de la ville comme de la province tout entière. Dans les faits, Québec attend toujours un inventaire national complet et ne subventionne plus la Fondation du patrimoine religieux.

«Cette histoire du carmel devient le symptôme de l'état de désorganisation des interventions qui fonctionnent à la pièce», dit Dinu Bumbaru, directeur des programmes du groupe Héritage Montréal et secrétaire général d'ICOMOS, l'organisme-conseil de l'ONU en matière de monuments et de sites. «Dans ce cas, on ne manque pas seulement de vision à l'échelle nationale et municipale: on en manque aussi à l'échelle locale.»

Hélène Fotopoulos, mairesse de l'arrondissement du Plateau, explique qu'à sa connaissance les religieuses n'ont jamais demandé officiellement l'aide de la Ville. «Je souhaite m'asseoir avec l'archevêché pour regarder l'ensemble de la situation du patrimoine religieux sur le Plateau», dit-elle. «Il faut examiner la vocation des églises et des lieux de culte. Il faut examiner les besoins immobiliers de la Ville et de différents organismes communautaires ou culturels.»

L'élue municipale jonglait déjà avec l'idée de transférer la bibliothèque dans le sanctuaire quand elle a eu vent de la vente du carmel, en février dernier. Elle ne perd pas espoir de convaincre les religieuses de la justesse de cette option. «Je suis à la recherche de solutions qui prennent aussi en compte les besoins de la population», dit-elle.

L'offre d'achat du carmel, négociée au cours des derniers mois et sur le point de se conclure, vient du Groupe Prével, un promoteur immobilier qui y développera plusieurs dizaines de condos. La communauté des carmélites déchaussées occupe le complexe comprenant plusieurs bâtiments et un immense jardin depuis la fin du XIX^e siècle. Le très haut mur d'enceinte du site nécessite des réparations que ne peut payer la communauté

montréalaise. Le carmel n'a jamais compté plus de 21 membres. Les religieuses affirment aussi vouloir s'éloigner des bruits de la ville, bien que le quartier soit beaucoup moins bruyant maintenant qu'il y a quelques décennies.

Monachisme urbain

Au contraire, les Fraternités monastiques existent précisément pour et dans les villes où elles s'installent. Fondée à Paris en 1975 par Pierre-Marie Delfieux, un ancien aumônier universitaire, la communauté perpétue les valeurs de la tradition monastique (pauvreté, chasteté et obéissance). En plus, celle-ci propose une vie de citadin, faite en partie de travail salarié et en partie de prières personnelles et communautaires.

«Ils prient sur la ville», résume Bruno Lavallée, à l'origine, avec sa femme Mireille Ethier, de la venue au Québec des FMJ. Laïc, croyant, le couple a découvert les jeunes moines lors d'un voyage en France à la fin du siècle dernier. Dans leur nom, Jérusalem désigne toutes les villes du monde, poursuit-il. J'ai été frappé par la beauté de leur liturgie, de leurs chants surtout. Les Fraternités témoignent de la nouvelle Église de communion, opposée à l'ancienne Église hiérarchique.»

Ce monachisme urbain, ouvert sur le monde, attire les jeunes. La communauté compte des fraternités dans quelques pays d'Europe et au Mexique. Les sept hommes et dix femmes fondateurs de l'antenne montréalaise, âgés de trente ans en moyenne, arrivent surtout des implantations françaises. Ils seront reçus comme immigrants.

Les premiers contacts pour la transplantation québécoise remontent à 1999. Le cardinal Jean-Claude Turcotte de Montréal a personnellement confirmé l'invitation du diocèse au père Delfieux. La recherche d'un lieu d'accueil a coïncidé avec la demande d'aide des pères du Saint-Sacrement pour trouver une nouvelle vocation à leur complexe de l'avenue du Mont-Royal. Il ne reste que cinq pères. Le reste de leur monastère a été transformé en studios loués à des laïcs.

Une partie de ces espaces a été récupérée et transformée pour les nouveaux moines. Les travaux ont coûté «quelques centaines de milliers de dollars», selon une personne près du dossier. Les dix moines habitent la résidence actuelle des pères, au 500 de l'avenue du Mont-Royal. Les sept moines iront à l'autre extrémité, au 530.

Les fraternités d'hommes et de femmes de même qu'une fondation des Amis des FMJ ont été enregistrées officiellement par Québec en mars. La dernière messe des Amis avant l'arrivée des frères et sœurs sera célébrée demain au sanctuaire. Le voyage d'implantation débute le vendredi 24 septembre. Près d'une centaine d'Européens accompagneront les religieux. Le cardinal Turcotte marquera l'intégration de la nouvelle communauté dans son Église diocésaine par un office des vêpres le jour suivant. La première messe célébrée par les frères dans leur nouveau lieu, également présidée par le cardinal, sera proposée le dimanche 26 septembre. Le Groupe Prével, lui, souhaite amorcer les travaux de construction des condos sur le site du carmel le printemps prochain.

Le Devoir



ARCHIVES LE DEVOIR

Plus d'une centaine de succursales de la SAQ sont menacées de fermeture

Des épiciers, mécontents de ne pas pouvoir vendre les alcools du terroir, ont recours à une vieille loi sur la tempérance pour exiger la fermeture des succursales

FABIEN DEGLISE

CE il pour œil, dent pour dent. Incapables, en vertu de la loi, de vendre des alcools du terroir dans leurs épiceries, une poignée de commerçants tente désormais, en guise de riposte, d'empêcher la Société des alcools du Québec (SAQ) de faire commerce de produits alcoolisés. Comment? En exigeant de la part de leur municipalité la fermeture pure et simple de toutes les succursales de la société d'État présentes sur leur territoire. Une mesure plutôt inusitée, rendue possible par une loi dépeussière qui remonte à... 140 ans.

À Montréal, Longueuil, Sherbrooke et Magog, des citoyens ont en effet déposé hier au greffe de leur ville une demande formelle de révocation du «permis d'exploiter des succursales Sélection, Classique, Signature et Express de la Société des alcools du Québec», a appris *Le Devoir*. Cette requête exige de ces quatre municipalités l'adoption, au cours des prochains mois, d'un règlement en ce sens, qui sera alors soumis à une consultation publique, comme le prévoit la Loi de tempérance, dite loi Dunkin, datant de 1864 et toujours en vigueur aujourd'hui. Au total, 114 succursales sont visées par cette demande de fermeture.

«Ce n'est pas une demande banale», a commenté hier Isabelle Sauvé, greffière à la Ville de Sherbrooke, tout en confirmant avoir reçu en matinée cette requête appuyée, comme le stipule la loi, par «trente, voire un plus grand nombre d'électeurs municipaux». «Cette loi est loin d'être d'actualité. Nous ne la lisons pas tous les jours. Nous sommes donc actuellement en train d'analyser les

termes de la requête qui devrait être soumise au conseil municipal dans les prochains jours.»

Tactique intéressée

Elaborée à une autre époque, sous les pressions sociales et morales du temps, cette législation a donc été remise au goût du jour hier, dans une optique purement intéressée cette fois-ci. Et Jean-François Joannette, propriétaire du Métro Joannette, à Montréal, et qui a déposé une demande similaire au greffe de l'arrondissement Verdun, ne s'en cache pas. «Ça ne va peut-être pas donner grand-chose, avoue-t-il. Mais j'espère que ça va faire bouger le gouvernement et surtout éveiller l'opinion publique sur le problème que nous vivons aujourd'hui.»

C'est que depuis plusieurs mois, les alcools du terroir se retrouvent au cœur d'un vaste litige au Québec. Distribués uniquement à la propriété, dans les restaurants ou les marchés publics, ces produits locaux qui enivrent aimeraient maintenant trouver leur place, au même titre que les bières, sur les rayons des épiceries. Histoire d'assurer leur rayonnement.

La chose était tolérée depuis quelques années, mais depuis le début de l'été, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), alertée par la SAQ, a multiplié les constats d'infraction chez ces distributeurs. Pour éviter la saisie de ces produits, leur retrait des rayons a donc été inévitable. Et la grogne, elle, s'amplifie.

«C'est totalement illogique», a expliqué hier le propriétaire d'une épicerie à Longueuil, Jean-Marc Boileau, l'homme derrière le dépôt de la requête pour faire fermer les SAQ de sa ville. «Je ne vois pas pourquoi je ne peux pas vendre

de tels produits pour soutenir les producteurs d'ici. La SAQ s'en occupe un peu, mais elle ne distribue pas tous les produits. Et c'est dommage. J'espère que cette démarche va faire réfléchir les gens.»

Le temps d'agir

Ces demandes déposées pour remettre en question au passage le monopole de la SAQ n'ont pas étonné outre mesure Jean Ouellet, président de l'Association des producteurs de boissons alcoolisées du Québec, qui dénonce depuis plusieurs mois, au nom d'une partie des producteurs d'alcools du terroir, la situation. «Nous ne sommes pas derrière cette opération, avoue-t-il. Mais je ne suis pas surpris de voir que des citoyens exaspérés ont décidé d'agir.»

Surprise, la porte-parole de la société d'État l'a pour le moins été hier en apprenant l'existence de la Loi de tempérance mais aussi son usage contemporain à l'encontre de la SAQ. «Nous allons prendre le temps d'étudier l'impact de ces requêtes avant de commenter, a-t-elle expliqué. Mais à première vue, je trouve que la cible est mal choisie. La SAQ fait beaucoup pour les alcools du terroir. Nous aidons beaucoup de producteurs à développer et à mettre en marché leurs produits. Qui plus est, nous ne faisons pas les lois et nous ne les faisons pas respecter non plus. C'est à la RACJ que revient cette tâche.»

N'empêche, selon les informa-

tions obtenues par *Le Devoir*, le dépôt de requêtes identiques visant à faire fermer les succursales de la SAQ doit se multiplier dès le début de la semaine prochaine dans quatre autres municipalités du Québec.

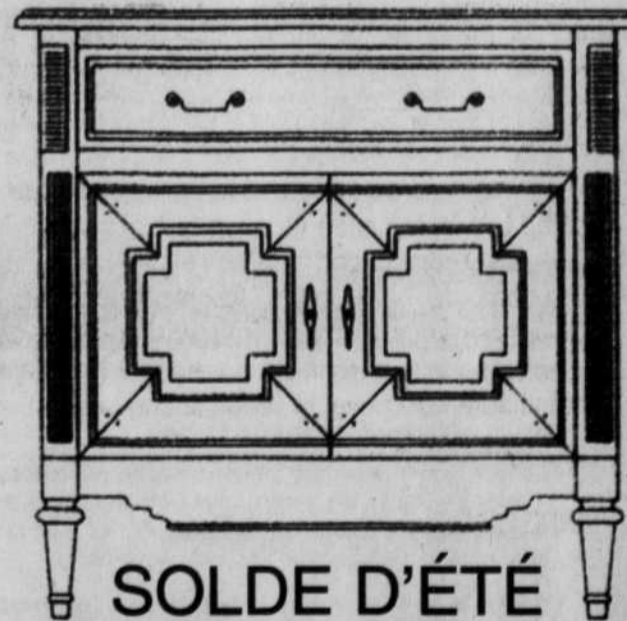
À moins d'un revirement, ces villes, tout comme Montréal, Longueuil, Sherbrooke et Magog hier, devront alors répondre à ces demandes en organisant un référendum pour soumettre un tel règlement aux électeurs. Et ce, après l'avoir publié «pendant quatre semaines consécutives dans quelque journal publié hebdomadairement ou plus souvent dans la municipalité», indique l'article 7. Le référendum, lui, devra avoir lieu «la semaine devant suivre immédiatement ces quatre semaines; à dix heures du matin et à un endroit convenable», poursuit la loi.

Notons qu'il y a quelques mois à peine, cette loi était vouée à disparaître. Elle devait en effet être totalement abrogée dans le projet de loi 62 sur les compétences municipales, présenté le 17 juin dernier par le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier. La mort au feu de ce projet de loi laisse donc la loi Dunkin en l'état. Sa modification future, attendue lors de la prochaine session parlementaire, ne doit toutefois pas affecter, de façon rétroactive, les démarches intentées hier contre la SAQ.

Le Devoir

La galerie ART SÉLECT

Importateur de meubles exclusifs de France
La tradition adaptée à notre vie moderne.



SOLDE D'ÉTÉ
Du 21 août au 11 septembre

Tous nos meubles à prix réduit

100 avenue Laurier ouest, Montréal ☎ 514-273-7088
www.artselect.ca
Fermé les dimanches et lundis

GIORGIO
EMPORIO
JUSQU'À

70%

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

Le Broadway
65, René-Lévesque Est

- En plein cœur du Centre Ville
- Des aménagements variés et distinctifs
- Une architecture classique unique

Disponibles:

Penthouse avec terrasse	509,000\$
3 chambres avec mezzanine	309,000\$
2 chambres avec mezzanine	199,000\$

www.apploft.com 514-396-6480

EN LIVRAISON NOVEMBRE 2004



Je pense. Je vote.

Élections partielles dans les circonscriptions de Gouin, de Laurier-Dorion et de Nelligan le 20 septembre 2004

Du 30 août au 7 septembre, c'est la révision de la liste électorale

Assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale, c'est votre responsabilité

Un avis d'inscription vous a été transmis, indiquant les noms des personnes qui figurent sur la liste électorale à votre adresse.

Si votre nom n'y figure pas ou s'il y a une erreur, vous devez vous présenter au bureau de révision indiqué sur votre avis entre le 30 août et le 7 septembre 2004, de 11 h à 21 h.

Identifiez-vous

Pour toute demande d'inscription, vous devez présenter deux pièces d'identité. La première pièce doit indiquer votre **nom** et votre **date de naissance** et la seconde doit indiquer votre **nom** et votre **adresse**.

Pour en savoir davantage :

- Consultez notre site Web au www.electionsquebec.qc.ca. À partir de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements dont l'adresse de vos bureaux de révision et de vote, la liste des candidats et bien plus.
- Écrivez-nous par courriel à Info@electionsquebec.qc.ca.
- Communiquez avec notre Centre de renseignements en composant sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

GOUIN - Adresse des bureaux de révision

	Sections de vote*
Habitation de La Mennais, 387, rue Beaubien Est, Montréal	001 à 045
Bureau du directeur du scrutin, 1451, rue Beaubien Est, Montréal	46 à 94 - 144 à 148
Salle paroissiale Saint-Esprit, 5425, 5 ^e Avenue, Montréal (Rosemont)	95 à 143

LAURIER-DORION - Adresse des bureaux de révision

	Sections de vote
Habitations Saint-Roch (Salle communautaire), 400, rue Jarry Ouest, Montréal	001 à 029
Bureau du directeur du scrutin, 405, rue Ogilvy, Montréal (Anciennement stations CFCF ou TQS)	030 à 054
Habitations Saint-Georges (Salle communautaire) 7255, rue Lajeunesse, Montréal	055 à 063 - 102 à 132 - 134 et 135 - 149 à 158
Habitations Hélène-Bouillé (Salle communautaire) 8135, rue Drolet, Montréal	064 à 101 - 133 - 136 à 148

NELLIGAN - Adresse des bureaux de révision

	Sections de vote
Bureau du directeur du scrutin, 11, Tunstall Montréal (Senneville) (Coin avenue Pacific)	001 à 019 - 022 à 026 037 à 067
Salle de réception Casa Mare # 2 15716, boulevard Pierrefonds, Montréal (Pierrefonds)	020 et 021 - 027 à 036 130 à 170
Salle de réception Casa Mare # 1 15716, boulevard Pierrefonds, Montréal (Pierrefonds)	068 à 129

* Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre avis d'inscription.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais 1 800 537-0644.

Tous les locaux où siègent les commissions de révision sont accessibles aux personnes handicapées.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

• LES ACTUALITÉS •

L'idée d'un intendant forestier séduit la commission Coulombe

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

La commission Coulombe flirte avec l'idée de créer un organisme québécois dirigé par un «intendant forestier» qui, en vertu de dispositions législatives, serait indépendant du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs ainsi que du gouvernement.

Cette idée apparaît dans le Document de réflexion que la commission Coulombe sur les forêts a publié hier sur son site Internet après l'avoir fait parvenir aux divers groupes qui ont participé aux audiences à ce jour. La commission précise et répète à chaque chapitre que les idées qu'elle soumet au débat public, mercredi et jeudi prochains à Montréal, «ne représentent pas nécessairement la position de la commission. Elles sont plutôt le reflet de propositions qui émanent des consultations menées à ce jour et pour lesquelles la commission veut susciter un échange additionnel entre les parties intéressées aux forêts du Québec».

Mais de tous les côtés hier, on

se précipitait sur le site de la commission, anxieux de constater sur quels sujets les commissaires perçoivent des consensus afin d'anticiper de quel côté tombera l'arbre, si on peut dire, dans le rapport de décembre prochain.

Selon ce document de réflexion, il y a consensus sur la création d'un organisme indépendant qui assumerait certains des pouvoirs actuels dévolus au ministère responsable des forêts, y compris le pouvoir, sur un cycle de cinq ans, de «déterminer la possibilité ligneuse pour chaque unité d'aménagement forestier (UAF)» en collaboration avec les tables de consultation «multiressources» qu'on mettrait sur pied dans chaque unité d'aménagement.

Cet intendant forestier serait responsable «de fixer le niveau maximal de récolte admissible par groupe d'essence et qualité» dans chaque unité. Il définirait le cadre des nouveaux «plans d'aménagement forestiers intégrés» mais, faute de précision additionnelle, on comprend qu'il reviendrait toujours au ministère de gérer et de contrôler l'exploitation forestière,

de déterminer le partage des territoires entre les sociétés commerciales et les volumes alloués à chacune d'entre elles en fonction des paramètres déterminés par l'intendant.

Le travail de l'intendant forestier serait lui-même supervisé par le vérificateur général du Québec. Quant au ministère responsable des forêts, il mettrait sur pied un système d'audit indépendant pour chaque unité d'aménagement.

Cette proposition est très proche de celle soumise jeudi par les industriels. Elle s'éloigne légèrement du modèle proposé par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), qui proposait hier de confier à un «forestier général» le soin d'analyser les plans généraux d'aménagement forestier intégrés (PAFI) et de s'assurer de leur conformité aux allocations globales et locales de prélèvement, préparées par les «aménagistes forestiers». Ces fonctions, qui exigeraient l'intégration des variables économiques et environnementales, seraient placées selon l'OIFQ sous la responsabilité des ingénieurs forestiers, ses

membres, ce que contestent les biologistes, qui soulignent que l'échec des politiques intégrées et multiressources jusqu'ici est en partie lié aux rapports inégaux entre les professionnels de l'environnement et de la foresterie. Les biologistes ont réclamé une reconnaissance professionnelle formelle pour s'assurer qu'on cesse de déformer leurs constats et conclusions, un statut qui leur est reconnu dans les autres grandes provinces canadiennes.

Parmi les constats de la commission Coulombe, on note «l'opacité du calcul de la possibilité ligneuse», les atteintes au paysage des opérations forestières, l'incertitude pour ce qui est des bienfaits réels des travaux sylvicoles et leur rentabilité économique, la dégradation de la forêt feuillue, la diminution croissante de la taille et de la dimension des arbres récoltés, la perception d'un conflit d'intérêts dans le cas des industriels qui recherchent du bois à bas prix et leurs obligations d'aménager les forêts pour en assurer la pérennité. La commission constate aussi «la ferme volonté des régions

d'avoir les pouvoirs de décider des actions à prendre pour mettre en valeur leur territoire forestier».

Réagissant à cette lecture de la situation par la commission, cinq grands groupes écologistes ont dès hier voulu enregistrer quelques bémols: «En ce qui concerne la décentralisation de la gestion forestière, les groupes sont prêts à analyser divers scénarios de manière à ce que les écueils rencontrés par le passé sur le plan national soient évités au niveau régional. Il est important, souligne leur communiqué, que l'approche retenue maintienne l'impérabilité du gouvernement à l'égard du bien commun.»

Les cinq groupes se sont dits inquiets d'une hypothèse avancée par la commission, soit de réserver 15 % du territoire québécois à la production forestière «intensive», c'est-à-dire davantage que les 12 % proposés en aires protégées pour 2008. Évaluons d'abord ces impacts sur la biodiversité, ont-ils dit.

Les cinq groupes ne se prononcent pas sur l'idée d'un intendant forestier. Mais ils appuient celle d'un audit indépendant des sys-

tèmes de gestion, sous la responsabilité du vérificateur général du Québec, et l'idée de soumettre le Règlement sur les normes d'intervention en forêt à une audience publique quinquennale. Mais c'est insuffisant, et il faut soumettre le plan général d'aménagement forestier à une évaluation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Quant à la commission, elle lance l'hypothèse de mettre en place des «commissions forestières régionales» où les autochtones, les utilisateurs du territoire et les groupes environnementaux seraient sélectionnés par les élus municipaux ou les MRC. Ces commissions élaboreraient une stratégie de développement forestier régional, y compris un zonage fonctionnel du territoire, et procéderaient aux arbitrages.

Enfin, la commission soumet que le mesurage du bois devrait être «effectué avec indépendance», ce que tout le monde souhaite sans toutefois s'entendre sur la formule à retenir.

Le Devoir

Le tribunal empêche l'évaluation environnementale du projet d'incinérateur à Belledune

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

Les adversaires de l'incinérateur de déchets toxiques que construit la société Bennett Environnemental à Belledune, du côté du Nouveau-Brunswick, sur la baie des Chaleurs, ont unanimement réclamé au cours des derniers jours du ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, qu'il porte en appel la récente décision de la Cour fédérale qui empêche un audit environnemental selon le processus fédéral.

La Cour fédérale a statué cette semaine que le projet est trop avancé pour justifier le déclenchement du processus fédéral. La cour a ainsi renversé une décision prise par l'ex-ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, peu avant les dernières élections fédérales. Celui-ci avait décidé d'enclencher le processus d'évaluation fédérale en raison des impacts transfrontaliers potentiels des rejets de l'incinérateur Bennett et aussi à cause des impacts potentiels de l'exploitation de l'incinérateur sur les poissons de la baie des Chaleurs, un système marin qui relève des compétences fédérales. La firme Bennett en a appelé de cette décision, alléguant qu'il était trop tard pour amorcer un tel processus.

Il est cependant arrivé par le passé que les tribunaux supérieurs stoppent des projets en cours de route. L'arrêt le plus important et le plus spectaculaire par ses effets avait été celui de la Cour suprême du Canada dans le dossier du barrage Rafferty-Alameda, dans l'Ouest canadien. Même si le projet était en cours de construction et valait des centaines de millions de dollars, il avait été stoppé afin de permettre une évaluation exhaustive de ses impacts potentiels. La Cour suprême avait alors statué qu'aucun ordre de gouvernement ne pouvait éluder sa responsabilité d'évaluer au préalable et en profondeur tous les impacts environnementaux d'un projet relevant

de sa compétence.

Le Nouveau-Brunswick a approuvé le projet Bennett avant même d'avoir remis au Québec toutes les données relatives à ses impacts transfrontaliers, en particulier les impacts potentiels sur les espèces aquatiques. Une entente de coopération environnementale lie pourtant les deux gouvernements depuis novembre 2001. Mais selon Paul-Yannick Laquerre, chef de cabinet adjoint du ministre de l'Environnement du Québec, Thomas Mulcair, l'entente est trop vague pour ouvrir la porte à des poursuites juridiques. Et «pour l'instant», a ajouté M. Laquerre, le Québec ne voit pas la nécessité de demander au gouvernement fédéral de porter l'affaire en appel du fait qu'il y a déjà des requérants pour que ce processus suive son cours.

Les groupes de la région de Belledune ne sont pas les seuls à avoir réclamé au ministre Dion qu'il porte en appel le plus rapidement possible la décision de la Cour fédérale. Hier, c'était au tour de la Sierra Club du Canada d'en faire autant.

Pour Florian Lévesque, du groupe Environnement Vie, «le précédent judiciaire de cette décision fait reculer la protection de la santé et de l'environnement en faveur d'entreprises qui n'ont qu'à placer les gouvernements devant un fait accompli pour avoir gain de cause au détriment des intérêts de la population. Le gouvernement fédéral ne peut pas laisser passer un pareil précédent. C'est inacceptable».

Les pétitionnaires de l'intervention fédérale s'étaient rendus à Ottawa en octobre 2003 pour amorcer ce processus. Mais ce n'est qu'en mai dernier que le rapport des analystes fédéraux a conclu à la nécessité d'enclencher le processus fédéral d'évaluation environnementale. Pendant toute cette période, les travaux de construction de l'incinérateur se sont poursuivis sans intervention des autorités, provinciales ou fédérales.

Le Devoir

Une commission de l'ALENA enquêtera sur le cas du Technoparc de Montréal

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

Le conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) vient de mandater le secrétariat de cet organisme, créé pour gérer les aspects environnementaux de l'ALENA, aux fins de monter un dossier sur le Technoparc de la ville de Montréal.

Cette enquête de la part de l'organisme international vise à établir, conformément aux statuts de la commission, si les gouvernements en cause ont abdiqué leurs responsabilités légales en matière d'environnement dans un dossier précis. La plainte avait été formulée par différents groupes environnementaux canadiens et américains. On ne retrouve qu'un signataire québécois de cette plainte, soit la Société pour vaincre la pollution (SVP), un des plus anciens du Québec.

Le Technoparc de Montréal a été construit sur un très vieux dépotoir dont le contenu et les écoulements sont confinés par l'autoroute Ville-Marie, qui longe le fleuve. Ses déchets domestiques et industriels, empilés pêle-mêle, ont été recouverts de terre, ce qui a permis d'avancer dans le fleuve la rive fluviale de plusieurs dizaines de mètres, sinon quelques centaines. Mais l'autoroute qui sert de rempart fluvial au dépotoir ne fait que ralentir les écoulements de produits toxiques, dont des BPC et des hydrocarbures, souvent visibles à l'œil nu. Le ministère québécois de l'Environnement et les

services d'Environnement Canada, situés tout près, sont intervenus à de nombreuses reprises dans ce dossier pour des études, des discussions et des négociations. Plusieurs scénarios ont été envisagés, dont des murs étanches équipés de systèmes de récupération. Entre-temps, des boudins flottants ont été installés en rive, mais n'importe qui a pu observer qu'ils ne sont pas sans surveillance et qu'ils ne stoppent pas grand-chose. Les écoulements se poursuivent donc malgré des années de discussions sans que la plus petite accusation pour pollution grave ait été déposée contre la Ville. L'importance des fuites en cause pourrait en faire la pire source de toxiques permanente dans le tronçon québécois du Saint-Laurent.

La Loi fédérale des pêches ainsi que la Loi québécoise de l'environnement interdisent ces pratiques qui affectent les poissons et les écosystèmes aquatiques.

Le conseil de la CCE, formé des ministres de l'Environnement des trois pays signataires de l'ALENA, a demandé au secrétariat de la Commission de dresser un plan de travail pour monter un dossier factuel complet. Le défaut de se conformer aux règles en vigueur dans un des trois pays peut entraîner de fortes amendes à ce dernier. Mais son ministre, présent au sein du conseil, sera invité à porter jugement dans son propre cas à la fin car ce n'est pas le secrétariat de la Commission qui rend le verdict.

Le Devoir

Samedi 28 août
à 20h sur TV5



L'exposition impossible

Pour la première fois, les grands chefs-d'œuvre du Louvre, du musée d'Orsay et du Centre Pompidou seront présentés à la télévision. Une occasion unique de découvrir ou redécouvrir la grande et la petite histoire de ces trésors du patrimoine français, à commencer par le plus célèbre d'entre eux : La Joconde.

En rediffusion dimanche 29 août à 13 h

TV5

À VOUS LE MONDE

WWW.TV5.CA



Au nom de la sécurité,
les droits humains en péril...
Congrès de L'Entraide missionnaire
les 11 et 12 septembre 2004

Selon le dernier rapport annuel d'Amnistie Internationale, le droit international et les droits humains ont subi en 2003 « les attaques les plus systématiques depuis 50 ans ». Le congrès annoncé veut créer un espace de réflexion sur cette réalité nouvelle qui nous concerne toutes et tous.

D'une part, une constatation s'impose : le droit international est en net recul ces dernières années. Dans ce contexte, que deviennent des institutions comme l'ONU, la Commission des droits de la personne ou la Cour pénale internationale? D'autre part, les impératifs sécuritaires menacent plus que jamais les droits de la personne et les règles du commerce international, contraignantes pour les États et les populations, se développent à un rythme effarant. Cependant, s'organise, à l'échelle mondiale, la lutte contre l'impunité.

Dans une perspective éthique et spirituelle, la promotion et la protection des droits humains, composantes essentielles de la lutte pour la justice sociale, constituent aujourd'hui un défi prioritaire.

Personnes-ressources :
Dorval Brunelle, Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) : Les droits commerciaux, une menace pour les droits humains?
Tiphaine Havel, Ligue française des droits de l'homme (LDH) : Le droit international et les droits humains à l'heure de la mondialisation de la sécurité
Philippe LeBlanc, o.p., Dominicains pour la justice et la paix : Défis pour la promotion et la protection des droits humains - Réflexions éthiques et spirituelles
Luis Guillermo Perez, Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale et le Mexique (CIFCA) : Avancées et reculs de la lutte à l'impunité

Participeront à une table ronde Mélanie Bizet, Amnistie Internationale, Diane Boudreau, Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE) et Claire Doran, Comité de soutien aux Palestiniens réfugiés à la paroisse Notre-Dame de Grâce de Montréal

Au CÉGEP Ahuntsic, 9055 rue Saint-Hubert, à Montréal
Coût : avant le 28 août, 95\$
À partir du 28 août, 110\$

Pour information : (514) 270-6089; emi@web.ca; www.web.net/~emi

EN BREF

Ottawa menace de fermer les ports aux navires danois en raison de la surpêche

Saint-Jean, Terre-Neuve — Le Canada a averti le Danemark de mettre fin à la surpêche sur les Grands Bancs, sinon, les ports de la Côte Est seront fermés aux navires danois. L'heure de tombée est midi, aujourd'hui, heure de Terre-Neuve. Cet avertissement est la dernière mesure prise dans la guerre

entre les deux pays sur la pêche à la crevette dans les eaux juste au-delà de la limite des 200 milles de la côte canadienne. L'Organisation des pêches du nord-ouest de l'Atlantique, le NAFO, a réduit le quota de pêche à la crevette pour les navires danois à 150 tonnes, contre 1500 tonnes auparavant, mais des Danois refusent d'obéir à la décision de l'organisation. Les représentants des pêcheurs du Canada se sont rendus à Copenhague pour insister auprès du Danemark, mais on répond que le pays n'a pas le choix puisque le quota est déraisonnable. — PC

LES ACTUALITÉS

SCIENCES

Un espoir dans le traitement du parkinson

Des biologistes ont créé des neurones humaines à partir de cellules souches embryonnaires

JEAN-YVES NAU

Une équipe de biologistes, dirigée par le Dr Lorenz Studer (Laboratoire des cellules souches et de biologie tumorale, Memorial Sloan-Kettering Cancer Center, New York), vient pour la première fois d'apporter la démonstration que des cellules souches prélevées sur des embryons humains pourraient être utilisées avec succès dans le traitement de la maladie neurodégénérative, aujourd'hui incurable, de Parkinson. Les travaux de cette équipe ont été publiés le samedi 14 août sur le site des comptes rendus de l'Académie américaine des sciences.

Les cellules souches embryonnaires se caractérisent par une double propriété: d'une part, elles peuvent se reproduire indéfiniment à l'identique et, d'autre part, se différencier de manière à donner naissance à l'ensemble des cellules qui composent les différents tissus, solides et liquides, de l'organisme. L'un des domaines les plus porteurs d'espoir concerne l'obtention, à partir de ces cellules souches, de cellules nerveuses, et ce, dans le but de pratiquer des greffes intracérébrales afin de lutter contre les diverses affections neurodégénératives.

«Première étape»

Différents travaux expérimentaux menés ces dernières années, notamment sur la souris, avaient permis de préciser de quelle manière on pouvait obtenir, à partir des cellules souches embryonnaires, différents types de cellules qui constituent le système nerveux central, comme les neurones et les astrocytes. Pour autant, aucune équipe de biologistes n'était encore parvenue à obtenir une différenciation plus fine afin de pouvoir disposer de certains sous-

types de neurones présents dans des régions précises du cerveau humain.

C'est cette barrière qui vient d'être franchie avec la publication de l'équipe du Dr Studer, dont le premier signataire est Anselme Perrier, biologiste français, ancien étudiant de l'École normale supérieure, qui, après une thèse de neurosciences, a rejoint l'équipe américaine. Ces chercheurs sont notamment parvenus à transformer une très grande proportion (plus de 70 %) de cellules souches embryonnaires humaines en neurones dits dopaminergiques, cellules nerveuses directement impliquées dans la physiopathologie de la maladie de Parkinson. «Nos résultats ont été confirmés à partir de trois lignées différentes de cellules souches humaines et deux de singes, expliquent les auteurs de cette publication. La possibilité de disposer d'une quantité illimitée de neurones dopaminergiques est la première étape de l'exploration des potentialités des cellules souches dans le traitement de la maladie de Parkinson.» Ce système expérimental fournit d'autre part un puissant outil pour étudier les mécanismes moléculaires qui contrôlent le développement et le fonctionnement des neurones dopaminergiques dans le cerveau humain.

Pour le professeur Marc Peschanski (INSERM), spécialiste renommé des recherches sur le traitement de la maladie de Parkinson, cette publication est un premier pas dans la concrétisation de l'espoir que beaucoup de scientifiques ont en ce qui a trait à la possibilité d'utiliser les lignées de cellules souches embryonnaires humaines pour des greffes intracérébrales.

Le Monde



Des soldats et une ouvrière prennent une pause, assis sur des caisses de bois qui contiennent les restes des passagers de l'un des deux avions qui se sont écrasés presque simultanément au sud de Moscou.

DMITRY REUTERS

Double écrasement d'avions en Russie

Des traces d'explosifs retrouvées dans l'un des deux appareils

Les services de sécurité parlent maintenant d'un acte terroriste

ELIZABETH PIPER

Moscou — Le FSB a parlé hier d'«acte terroriste» concernant au moins l'un des deux avions qui se sont écrasés mardi soir en Russie et qu'une organisation islamiste affirme avoir détournés en représailles à l'attitude de la Russie face aux musulmans de Tchétchénie.

Les deux catastrophes, survenues presque simultanément, ont fait au moins 89 morts.

À Moscou, un porte-parole du FSB (services de sécurité) a déclaré que des traces d'explosifs avaient été retrouvées dans l'épave d'un des deux avions, le Tu-154 qui s'est écrasé dans le sud de la Russie. «L'enquête a conduit à des renseignements qui nous permettent d'identifier un certain nombre de personnes pouvant avoir des liens avec l'acte terroriste dont a été la cible le Tu-154», a dit le porte-parole.

L'explosif retrouvé, a ajouté le porte-parole, est d'un modèle utilisé lors de précédents attentats qui avaient été imputés aux séparatistes tchétchènes, notamment la destruction d'immeubles d'appartements à Moscou en 1999, dans lesquels 300 personnes avaient péri.

Il s'agit d'une substance appelée hexogène, ou RDX, poudre qui, mélangée au TNT, sert à fabriquer des obus d'artillerie et de torpilles.

Concernant l'autre appareil, un Tu-134 qui s'est écrasé dans les environs de Toula, au sud de Moscou, alors qu'il assurait la liaison avec Volgograd, le porte-parole a dit ne pas disposer pour l'heure d'informations particulières.



REUTERS

Le train d'atterrissage de l'appareil qui s'est écrasé près de Rostov-sur-le-Don.

Le Tu-154, qui se rendait à Sochi, au bord de la mer Noire, s'est écrasé près de Rostov-sur-le-Don, peu après la catastrophe du Tu-134. Ces deux appareils avaient décollé de l'aéroport moscovite de Domodedovo.

L'organisation islamiste qui a affirmé avoir détourné les deux appareils dit s'appeler «les Brigades Islambouli», du nom de l'officier égyptien, Khaled Islambouli, qui a assassiné le président Anouar el Sadate lors d'une revue militaire au Caire en octobre 1981.

Islambouli était membre de l'organisation du Djihad, dont une partie a rejoint al-Qaïda dans les années 1990 sous la houlette d'Ayman al Zouahri, lieutenant d'Oussama ben Laden.

«Nos moudjahidin des Brigades Islambouli ont pu détourner deux avions russes et ils y sont parvenus malgré les obstacles qu'ils ont rencontrés au début. Il y avait cinq [moudjahidin] dans chaque appareil», lit-on dans le communiqué rédigé en arabe, dont l'authenticité n'a pu être pour l'heure confirmée.

Dans le communiqué, diffusé sur un site Web relayant habituellement des déclarations islamistes, les auteurs du texte assurent que les attentats ont été commis en riposte à la mort de musulmans tués par des Russes en Tchétchénie et ailleurs.

Bouton «SOS» pressé à bord d'un avion

«Le massacre de musulmans par les Russes se poursuit et ne cessera que par une guerre sanglante. Nos moudjahidin ont été en mesure, avec l'aide de Dieu, de porter un premier coup qui sera suivi par d'autres opérations, dans le cadre d'une campagne destinée à aider nos frères musulmans en Tchétchénie et dans d'autres pays musulmans qui endurent l'athéisme de la Russie.»

La revendication d'hier ne fait aucunement allusion à al-Qaïda mais, dans une précédente revendication, un groupe s'appelant «les Brigades Islambouli d'al-Qaïda» avait dit en juillet avoir tenté d'assassiner le premier ministre pakistanais Shaikat Aziz et préparer des attentats contre des responsables pro-américains. Aziz, 55 ans, s'en était tiré indemne.

Les enquêteurs russes ont indiqué suivre une piste, les dépouilles de deux passagers qui se trouvaient

chacun dans un des deux avions. Les noms de famille des deux passagers en question laissent penser qu'ils étaient d'origine tchétchène.

Les journaux russes ont multiplié depuis mercredi matin les hypothèses sur les raisons de cette double catastrophe, et les autorités avaient alimenté certaines rumeurs au cours des dernières heures en déclarant que l'examen des «boîtes noires» pourrait prendre plusieurs jours. Un responsable russe a même dit douter qu'elle soit de quelque utilité à l'enquête.

Les séparatistes tchétchènes ont mené une importante attaque dans la capitale tchétchène, Grozny, le week-end dernier et ils ont menacé de mener d'autres actions à l'approche du scrutin. Les séparatistes tchétchènes «modérés» ont démenti tout rôle dans la chute des deux avions.

Selon un journal russe, Gazeta, la majeure partie des enquêteurs ont conclu d'ores et déjà que les deux avions ont explosé en plein vol. «Aujourd'hui, pratiquement tous les spécialistes en sont arrivés à la conclusion que ces deux catastrophes étaient dues à des attentats terroristes planifiés», déclare-t-on de source proche de l'enquête, citée par le journal.

Jeudi soir, le chef de la commission d'enquête officielle avait déclaré que l'équipage du Tu-154 avait pressé le bouton «SOS» avant que l'avion, avec 43 personnes à bord, ne s'écrase. «Le bouton a été pressé, mais aucune voix n'a confirmé quoi que ce soit», a-t-il dit à la télévision russe.

EN BREF

Attentat contre un laboratoire américain de cellules souches

Boston — L'explosion d'une

bombe artisanale a soufflé les vitres d'un laboratoire de recherche sur les cellules souches de la région de Boston, a annoncé hier la police locale. L'explosion survenue jeudi matin n'a fait aucun blessé au laboratoire Amaranth Bio de Watertown. On explique sur son site Internet que sa technologie est centrée sur la régénération des organes et qu'il cherche des remèdes au diabète et aux maladies du foie. La recherche sur les cellules souches a soulevé un débat national à l'approche de l'élection présidentielle de novembre. Le président George Bush a interdit tout financement fédéral pour la recherche sur les cellules souches, mais le candidat démocrate John Kerry a fait savoir que, s'il est élu, il reviendra sur cette interdiction. — Reuters

Les VOYAGES FLEUR DE LYS
 Réservez votre place pour assister à l'une de nos présentations
514-939-9999
 ou 1-800-713-0111 (places limitées)
 Réservez une destination avant le 30 septembre et économisez \$100 (excl. prime de club neuf)
 1250, rue Béri, bureau 1001 Montréal (Qué.) BARRI-UGAM

Espagne - Hiver 2005,
 Aparthotel Pyr à Fuengirola, acc./Odette Lussérance, présentation le : 14 sept. 14h et 16 sept. 18h30

Australie - l'hiver prochain, profitez de l'été en Australie! Luxueux condo. 1ch. Tout équipé, dép. 26 janv. 2005 3sem. -excursions, golf, plage, pêche, vignoble(en sus). \$3649, vols incl. présentation le : 21 sept. 18h30

Cote d'azur
 Les Pins Bleus, apart.*** à Juan les Pins, du 23 fév.-16 mars, acc./Monique Bélangier, \$1829,tx et vols incl., présentation le : 22 sept. 14h30

Tunisie
 vols,Mélie 5*, Port El Kantaoui, 1er au 22 mars 2005, 2 repas/jr 1829,tx incl. présentation le : 23 sept. 18h30

Spas en République Tchéque
 Prague et les spas de Karlovy Vary - de luxe, itinéraire sur mesure, accompagné par Suzanne Brossard Jacques, 23 avril au 2 mai 2005, présentation le : 30 sept. 18h30

Thaïlande
 18 jours, à partir de 2 699/pers. Bangkok, Ayutthaya, Sukhothai, Chiang Mai, le Triangle d'Or, séjour plage,vols et bien plus... présentation le : 28 sept. 18h30

Mexique - Isla Holbox
 Venez vivre une expérience unique loin des centres touristiques fébriles: plongée, pêche, plage, ornithologie...Le secret le mieux gardé du Mexique. présentation le : 30 sept. 14h00

Ekillib - Martinique : Forfait randonnée, bungalow, 3 repas/jr, à partir de 1795\$. Présentations mercredi 15 sept. 15h00 et 18h00 - Europe : à vélo ou en Rando. Demandez la brochure ou visitez le www.ekillib.com

Club Med Coupon rabais 100\$
 coupon rabais \$100/achète sur prix déjà annoncé /Club Med pr nouvelle rés. d'ici au 31 déc. 2004 (min. 7 jrs sur présentation du coupon)

Croisière - Caraïbes
 Westerdam, 9 janv. 2005. 1 semaine, à partir de 828\$. Demandez Suzanne.

Égypte et Nubie
 Égypte & Nubie, circuit complet incluant 1 nuit à Abu Simbel, 5 au 22 nov. garanti, acc./France Goulet, 33 repas, 4519\$. Présentations 22 sept. 18h00 et 23 sept. 14h00.

DEPUIS 80 ANS...
LA RADIO PARLÉE LA PLUS ÉCOUTÉE À MONTRÉAL ET ÇA CONTINUE...

MICHEL MYRIAM JUSTIN PIERRE LOUISE PIERRE NORMAND MARIO LANGLOIS MICHEL JOSÉE YVES ALEX PIERRE RICHARD RÉJEAN MICHEL
 GAMACHE WOJICK TRUDEAU DUHAMEL COUSINEAU TRUDEL LESTER ANIMATEUR VASTEL LEGAULT BOISVERT D'ARAGON LACASSE DESMARIS TREMBLAY BEAUDRY

NOUVELLES CULTURE MONDIAL ÉCONOMIE TÉLÉVISION SPORTS MONDIAL LE TRIO DE L'ACTUALITÉ MÉTÉO CIRCULATION JUSTICE SPORTS HUMOUR

MARIO LANGLOIS ET SON ÉQUIPE DÈS 5H30 LE MATIN
ÉMISSION SPÉCIALE | LUNDI LE 30 AOÛT
 LANCEMENT DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2004-2005 DÈS 11H30

CKAC 730

CULTURE

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

CHRONIQUE DU FESTIVALIER

Chercher le soleil où il se trouve

La couleur de la programmation du FFM se décline depuis une dizaine d'années, sauf exception, dans la palette de gris. Il faut donc chercher le soleil où il se trouve, et très souvent ce sont les Latins qui donnent l'exemple. Mais là aussi, il y a des exceptions. En effet, qu'ils viennent d'Italie (*Gente di Roma*), d'Espagne (*Cachorro*, *Leon y Olvido*) ou du Québec (*A Silent Love*), trois des quatre films dont je vous parle aujourd'hui ont le secret à la bouche, la mélancolie dans l'âme, et portent en eux le poids d'un monde qui manufacture la solitude.

Téléfilm réalisé par le vétérinaire italien Ettore Scola, *Gente di Roma* est une œuvre hybride, moitié fiction, moitié documentaire, dans laquelle la caméra discrète du cinéaste d'*Affreux, sales et méchants* balade la ville de Rome en suivant les regards et les petites histoires de ses habitants. Une journée ordinaire, en somme, rendue particulière par la forme du film, soit celle d'une courtépointe d'expériences plus ou moins heureuses reflétant toutes les couches de la société et toutes ses sphères d'activité.

On retient de ce film la rigueur avec laquelle Scola s'est plié à l'exercice, bien plus que la force de son regard, si révélateur dans ses œuvres narratives (*Le Bal*, *La Nuit de Varennes*), étrangement dissipé dans celui-ci.

Pour sa part, le point de vue de l'Espagnol Xavier Bermudez, dans *Leon y Olvido*, n'est pas très cohérent. Le cinéaste oppose ici un jeune homme trisomique et sa sœur qui, depuis la mort de leurs parents, refuse de s'occuper de lui. Or le dernier institut vient de renvoyer Leon, si bien qu'Olvido n'a d'autre choix que de l'accueillir chez elle. S'installe entre eux une routine du quotidien bousculée tantôt par les dépressions de la sœur, tantôt par les ennuis du frère.

La démarche du cinéaste est contradictoire. D'une part, il fait preuve d'une grande économie narrative dans la construction de son récit, qui se décline sur une période de plusieurs mois; d'autre part, il surcharge les scènes de dialogues surexplicatifs, qui tuent le mystère de cette relation axée sur le non-dit et le partage muet des souvenirs. Le film, du coup, perd l'équilibre.

A Silent Love, du Québécois d'origine argentine Federico Hidalgo, est aussi une affaire d'intimité for-



Martin Bilodeau

cée. De passage au Mexique afin d'épouser une jeune femme qu'il a rencontrée sur Internet, un professeur montréalais se voit contraint de ramener chez lui, en plus de l'épouse, la mère de celle-ci. Tandis que la romance conjugale tarde à prendre forme, se dessine entre le quinquagénaire et sa belle-mère une histoire d'amour muette, qui révèle leurs solitudes respectives en même temps qu'elle les soude.

Des éclats d'humour, une mise en scène retenue et un sens du secret donnent chair et substance à cette comédie dramatique, parfois maladroite mais toujours honnête et touchante.

Les mêmes qualificatifs s'appliquent à *Cachorro* (*Bear Cub*), de l'Espagnol Miguel Albaladejo.

Une comédie ample et attrayante, réservée toutefois à un public averti. J'en veux pour preuve la première scène du film: deux hommes corpulents et poilus (d'où le titre: ourson, en français) s'ébattent dans un lit, jusqu'à ce qu'un troisième vienne le rejoindre. Pour un instant, on se croirait dans un porno gai. Ce n'est pourtant qu'un dimanche matin ordinaire pour le héros du film, un quadragénaire rondouillet, célibataire endurci qui voit son monde basculer lorsque son neveu de onze ans débarque chez lui, pour deux semaines d'abord, puis pour plusieurs mois.

Alors que l'homme et l'enfant s'attachent l'un à l'autre, la grand-mère de l'enfant essaie de faire valoir ses droits sur lui afin de l'extraire de ce monde de «débauche».

La réussite du film tient essentiellement à l'opiniâtreté d'Albaladejo, qui comme son personnage principal refuse tout consensus bien-pensant et emprunte les chemins moraux les plus escarpés pour esquiver un rapport d'amitié courageuse, de fraternité sereine, entre l'homme et l'enfant. Nul doute que ce genre de récit ferait scandale dans les États-Unis bigots de George W. Bush. Juste pour ça, *Cachorro* — qui est en quelque sorte le tableau de famille de cette édition — vaut le détour.

EN BREF

Auteurs récompensés

Cinq auteurs et illustrateurs ont été récompensés hier pour leur accomplissement exceptionnel en littérature jeunesse. L'auteur Dominique Demers et l'illustrateur Stéphane Poulin pour le livre *L'Oiseau des sables*, l'auteur Charlotte Gingras et l'illustrateur Stéphane Jorisch pour *La Boîte à bonheur* et l'auteur

Marie-Francine Hébert pour *Le ciel tombe à côté* ont reçu le sceau d'or du prix du livre M. Christie. Ces trois livres pour enfants, les meilleurs de 2003 selon le jury indépendant composé de spécialistes en littérature jeunesse, ont été choisis «en raison de leur contenu inspirant qui contribuera à inculquer l'amour de la lecture aux enfants canadiens». Les lauréats ont été choisis parmi plus de 200 candidatures. — PC

Norah au Centre Bell



ETHAN MILLER REUTERS

APRÈS OTTAWA jeudi et Toronto hier, la coquetuche du jazz Norah Jones est de passage au Centre Bell, ce soir à Montréal. Entre blues, country, pop, folk et jazz, l'auteure-compositrice-interprète et pianiste, lauréate de huit Grammy pour *Come Away With Me*, sera entourée de son *Handsome Band* pour l'occasion.

L'icône Adjani

ODILE TREMBLAY

Bizarrement, le public s'est montré fort clairsemé au chic cinéma Impérial hier soir pour l'hommage à Isabelle Adjani, la star du Festival des films du monde. L'étoile de cette actrice ne brille plus comme autrefois. On célébrait à travers elle un cinéma d'hier davantage que celui d'aujourd'hui. Autre défection: celle d'Emmanuel Béart, grande copine d'Adjani, arrivée jeudi de Paris, nous dit-on, dans le but d'assister à cet hommage. Le festival avait annoncé la venue de la belle interprète blonde auprès de la brune. Vaine attente.

Mais Isabelle Adjani a bel et bien reçu son trophée de carrière, vêtue d'un costume gris très anti-star. Denise Filiatrault l'a accueillie en lui lisant un texte-hommage. «Aujourd'hui, on l'appelle simplement Adjani, à l'instar de Gabin, Bogart ou Marilyn.»

L'interprète de Camille Claudel s'est déclarée d'autant plus honorée qu'elle est la première actrice française à recevoir cet honneur au FFM. Et elle a salué en Montréal un modèle de ville tolérante, où un grand nombre d'ethnies vivent en parfaite harmonie (*sic!*). Une petite rétrospective de ses plus grands films est au programme du festival: *L'Histoire d'Adèle H.*, *Mortelle randonnée*, *Camille Claudel* et *L'Été meurtrier*. Œuvres issues des années 70 et 80, ses décennies fastes.

Etrange carrière que celle de cette star française au sang mi-algérien, mi-allemand, lancée comme

une étoile en pleine adolescence à travers *Le Petit Bognat* et *Faustine ou le bel été*. Entrant à la Comédie-Française au début des années 70, sans formation particulière, pour devenir l'Agnès de *L'École des femmes*, elle devait par la suite être dirigée à l'écran sous la baguette de Truffaut, Polanski, Zulawski, Chéreau, etc., demeurée depuis une icône mystérieuse et fantasque, au profil romantique et malheureux.

La France demeure fidèle à ses stars. Et même si Adjani, depuis une dizaine d'années, est apparue à côté de ses pompes dans des films comme *Taxi Affair*, *Diabolique* ou *Bon voyage*, elle garde une aura pour ses fans, encore que les générations montantes la situent mal. Sa beauté demeure intacte, ses yeux bleus conservent leurs reflets de saphir mais son jeu est devenu atone, ses expressions apparaissent figées. Celle qui avait bouleversé les cinéphiles avec sa colère froide dans *L'Été meurtrier*, brisé le cœur des spectateurs dans *L'Histoire d'Adèle H.* et *Camille Claudel*, est devenue statue.

«Cela m'a pris 15 ans pour avoir Isabelle à mon festival», a expliqué hier un Serge Losique ravi de la présence de l'actrice. À cela, la brune icône a répliqué, modeste, par une question: «Qu'est-ce que je serais venue faire à Montréal il y a 15 ans? Recevoir un prix pour quelle carrière? Pour quel film?» Elle a ajouté espérer que ses meilleurs films soient devant elle. De cela, hélas, bien des cinéphiles doutent désormais.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Isabelle Adjani était hier l'invitée d'honneur du Festival des films du monde.

EN COMPÉTITION

The Wicker Park: pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué

ODILE TREMBLAY

En pleine rénovation l'an dernier, le beau cinéma Impérial, avec ses nouvelles couleurs, accueille les festivaliers dès 9h le matin.

Bon! On ne peut pas dire que la compétition du FFM a démarré sur des chapeaux de roues avec *The Wicker Park*, de Paul McGuigan, un film américain mais tourné en partie à Montréal, avec plusieurs techniciens québécois à son bord. Jessica Paré, l'actrice d'Arcand dans *Stardom*, se retrouve à sa distribution. Mauvais remake de *L'Appartement* de Gilles Mimouni, sur le tournage duquel Vincent Cassel et Monica Bellucci s'étaient rencontrés avant de faire tandem dans la vie, ce *Wicker Park*, officiellement situé à Chicago, est l'illustration du vieil adage: pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué.

Mêlant deux temps d'action jusqu'à créer la confusion la plus totale dans l'esprit du spectateur vite désorienté, le film repose sur force quiproquos de vaudeville et une composition en puzzle qui use de déconstruction jusqu'au vertige. Ce procédé en éternelle voltige s'oppose à la simplicité du propos: démontrer que l'amour vrai est plus précieux que la grande carrière et la fiancée cousue d'or. Josh Hamett

incarne sans conviction le jeune amant romantique en quête d'une dulcinée (Rose Byrne), perdue ou dévignée (ce n'est pas clair). Ce qui ne l'empêche pas de coucher avec la copine (Diane Kruger) de son meilleur ami sans savoir qu'il est manipulé par cette dernière. Ouf!

Les jeux téléphoniques, avec l'avènement du portable, se justifient moins dans ce scénario que dans celui de Mimouni. On se retrouve face à un exercice de style alambiqué, mal accroché à une histoire banale. Impossible de croire au personnage de Josh Hamett tant l'acteur manque de substance. Les deux comédiennes principales se défendent mieux, mais il serait à peu près impossible que ce film atterrisse au palmarès.

On attend bien davantage du documentaire *Genesis* sur la création du monde, des Français Marie Perennou et Claude Nuridsany, les réalisateurs de *Microcosmos*, qui sera présenté aujourd'hui. Personnellement, j'ai vraiment hâte de le voir. Ces réalisateurs si patients, si méticuleux, si épris de beauté, ne se satisfont jamais de demi-mesures.

Il n'y avait qu'un seul film en compétition

Impossible de croire au personnage de Josh Hamett tant l'acteur manque de substance

hier. D'où l'occasion de sauter dans le train de la section «Cinéma d'Europe», où était projeté un intéressant film espagnol. *La Faiblesse du bolchevik*, de Manuel Martín Cuenca, se révèle en fait à l'opposé de l'œuvre précédente. Sur une trame subtile où les pistes ne conduisent jamais où le spectateur s'y attend, avec des repères flous mais une réalisation épurée, le réalisateur brosse, sans mine d'y toucher, une fine critique sociale. Un héros macho, colérique, mécontent de sa vie, *a priori* antipathique (Luis Tosar), s'amuse à effrayer une femme dont il a embouti la voiture. De fil en aiguille, de jours gris en désenchantement, ce triste sire tombera amoureux d'une jeune fille de 15 ans, sœur de sa victime (lumineuse Maria Malaverde), belle, allumée et non entamée par la vie. Sans jamais poser de jugement sur son antihéros aux contours de harceleur et de pédophile, le cinéaste brosse une histoire d'amour qui devient peu à peu crédible, touchante, et qu'il conduit de main de maître jusqu'à son point ultime de tragédie.

Le Devoir

RENCONTRE

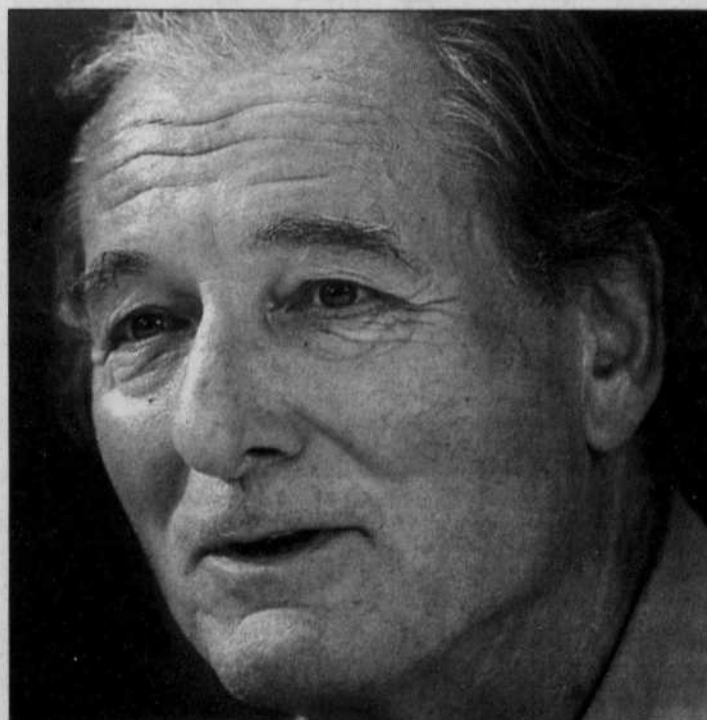
Le baptême de Claude Zidi au FFM

ODILE TREMBLAY

Claude Zidi vous dira que, dans les festivals, il se retrouve plus souvent président de jury qu'en compétition avec un de ses films. Le réalisateur de *L'Aïe ou la Cuisse*, des *Ripoux* et d'*Astérix et Obélix contre César* a vu neiger sur l'univers de la comédie. «Il y a une évolution, constate-t-il, et le genre a gagné de la considération au fil des ans, mais dans les festivals, il y a toujours quelque chose de sérieux qui entre en contradiction avec la légèreté de la comédie.» Il est vrai que les œuvres qui déchainent les rires sont rarement des bêtes de concours.

Claude Zidi est en vacances, en période sabbatique plutôt. Il attend que l'inspiration lui insuffle une nouvelle flamme. «J'ai peur de me répéter», confesse-t-il. Après 25 films, on fait face au danger de la redite et on a besoin de s'étonner soi-même. Il a tâté du thriller et de la comédie dramatique, mais ses vrais succès se sont joués sur un air de pure comédie.

Quand on lui a offert de diriger le jury du 28e Festival des films du monde, il a accepté avec plaisir. Claude Zidi, pour qui c'est le baptême au FFM, arrive ici avec des yeux neufs et l'envie d'être ému. «Bien sûr, on rêve toujours du chef-d'œuvre absolu qui fera l'unanimité dans le jury.» Parfois, un coureur dépasse tous les autres. Autrement, les éternelles discussions autour de quelques poulains de tête vont bon train. Des camps se forment et, parfois, s'affrontent. Il



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Claude Zidi en est à sa première expérience comme président du jury au FFM.

à déjà participé à plusieurs jurys et connaît la musique.

Personnellement, Zidi préfère la comédie et les films d'émotion aux thrillers ou aux œuvres de violence à effets spéciaux. Lui qui, dans sa jeunesse, fut si épris du cinéma des Marx Brothers, de Laurel et Hardy, de Billy Wilder, de Frank Capra et des grandes comé-

dies musicales d'Hollywood, vibre moins aux films américains contemporains, à part ceux des indépendants. Chez lui, il constate que la relève des humoristes est issue de la télé, alors que leurs aînés avaient fait leurs classes dans le cirque, le cabaret, le music hall.

Claude Zidi compte près de 35 ans de réalisation derrière lui, des

Bidasses en folie aux Ripoux 3, bientôt sur nos écrans. Pas mal pour un cinéaste qui déclare en rigolant: «Quand j'ai fait mon premier film, je pensais que ce serait le dernier.»

La comédie et ses thèmes ont changé en même temps que la société. «En France, les vaudevilles avec l'amant, l'épouse et le mari sont disparus du décor. Des thématiques homosexuelles ont pris souvent le relais des amours traditionnelles, mais c'est toujours la même mécanique des sentiments: jalousie, désir, perte, quête de l'autre.»

Hier, le jury venait rencontrer la presse. Aux côtés de Zidi, on retrouvait la comédienne mexicaine Diana Bracho, l'actrice italienne Anita Caprioli, le cinéaste américain Jerry Schatzberg, le maître tchèque de l'animation Břetislav Pojar, ainsi que la productrice québécoise Denise Robert. Le cinéaste italien Jaime Camino n'était pas encore arrivé hier pour se joindre à l'équipe.

C'est la première fois que Denise Robert siège dans un jury, mais à ses yeux l'exercice est aussi une façon d'aider le cinéma. «Les prix ne sont pas indispensables à la carrière d'un film, estime-t-elle. Nous avions vendu *Les Invasions barbares* dans tous les pays avant qu'il ait reçu ses deux prix à Cannes. Mais l'authenticité d'un film s'établit dans un festival. C'est là qu'il trouve sa fenêtre sur la création mondiale qui lui donne une visibilité. Cela dit, un bon film peut quand même se passer de cette rampe. Sa valeur le porte.»

Le Devoir

LE MONDE

En choisissant la métropole américaine pour tenir leur convention

Les républicains narguent les démocrates à New York

FRÉDÉRIQUE DESCHAMPS

New York — New York se prépare à la grande convention républicaine qui s'ouvre lundi au Madison Square Garden pour se clôturer jeudi avec le discours de George W. Bush et son investiture officielle dans l'élection présidentielle du 2 novembre. Les républicains, en choisissant New York, viennent clairement narguer les démocrates dans l'un de leurs bastions. Et pas mal de New-Yorkais, chacun à sa façon, ont choisi de répondre.

Toys In Babeland, le sex-shop pour femmes, tenu par des femmes à SoHo, propose plus de 100 modèles de vibromasseurs. Depuis quelques semaines, le magasin propose aussi aux clientes de s'inscrire sur les listes électorales. C'était l'idée d'Alana, une vendeuse, qui fait aussi un doctorat de sciences politiques. «Aux États-Unis, nous avons un des taux de participation électorale les plus bas au monde, explique-t-elle. Notamment parce que c'est difficile de s'inscrire.»

Alana a donc téléchargé le formulaire sur un site du gouvernement et l'a imprimé. Cinquante inscriptions à ce jour. Une banderole flotte au-dessus de la table: «Trust no bush but your own» (ne faites confiance qu'à votre propre bush — «George W.», mais aussi «vulve»).

Ce n'est en tout cas pas le moment d'aller faire des courses du côté de Penn Station. C'est un peu congestionné. Dans la gare, il y a 10 000 policiers, au dire de

l'un d'entre eux. Assistés de pas mal de militaires: certains des couloirs qui conduisent à la gare passent juste sous le Madison Square Garden.

Jeudi, la justice a finalement tranché dans le litige opposant la Ville aux manifestants anti-Bush (250 000 personnes attendues demain): ils n'auront pas le droit de se rassembler à Central Park. Et elle a ainsi donné raison au maire républicain, Michael R. Bloomberg, dont l'argument principal était que les manifestants allaient certainement massacrer le gazon qui avait coûté si cher à la Ville.

Conférences, cinéma, séances de yoga bikram: les New-Yorkais débordent d'imagination ces jours-ci pour s'indigner contre la politique de leur président. Le *Daily News* fait ses choux gras des débauches alcoolisées des filles jumelles de Bush avec des play-boys new-yorkais tandis que, dans le Lower East Side, on monte une pièce avec des témoignages de prisonniers relâchés de Guantánamo. Aux congressistes républicains, Hieronymus Bang et sa troupe, le Front de libération de l'imagination, promettent une place gratuite sur présentation de leur carte de *congressman*. La pièce, *I'm Gonna Kill the President*, n'est pas très bonne. Mais quand trois faux flics font irruption dans la salle pour contrôler les identités, tout le monde y croit et tend ses papiers...

Libération

«Non, la mission n'est pas accomplie»

Washington — Pendant toute la durée de la convention républicaine, le message des démocrates sera simple: «Non, la mission n'est pas accomplie», scanderont-ils en écho à la bannière triomphale sous laquelle George W. Bush, sur le pont du porte-avions *USS Abraham Lincoln*, proclama en mai 2003 la fin des combats de premier plan en Irak.

«Mission accomplie»: ce slogan est de plus en plus critiqué alors que l'Irak ne se sort pas du chaos et de la guerre et que le bilan des morts américains y approche le millier. «Nous envoyons le message suivant: George W. Bush n'a tout simplement pas rempli la mission», dit Matt Bennett, porte-parole de l'équipe de «réaction rapide» chez les démocrates, qui sera mobilisée pour la durée de la convention afin de riposter au cas

par cas à d'éventuelles attaques.

La tradition veut que le candidat de l'autre camp garde le silence pendant la durée de la convention rivale.

À la tête de l'opération «réaction rapide», le patron du parti, Terry McAuliffe, et le gouverneur de l'Iowa, Tom Vilsack, qui se retrouveront chaque jour pour faire le point avec d'autres partisans de John Kerry.

Les démocrates devraient également organiser quelques contre-événements à New York, la sénatrice Hillary Rodham Clinton et son collègue Charles Schumer ayant d'ores et déjà annoncé leur participation.

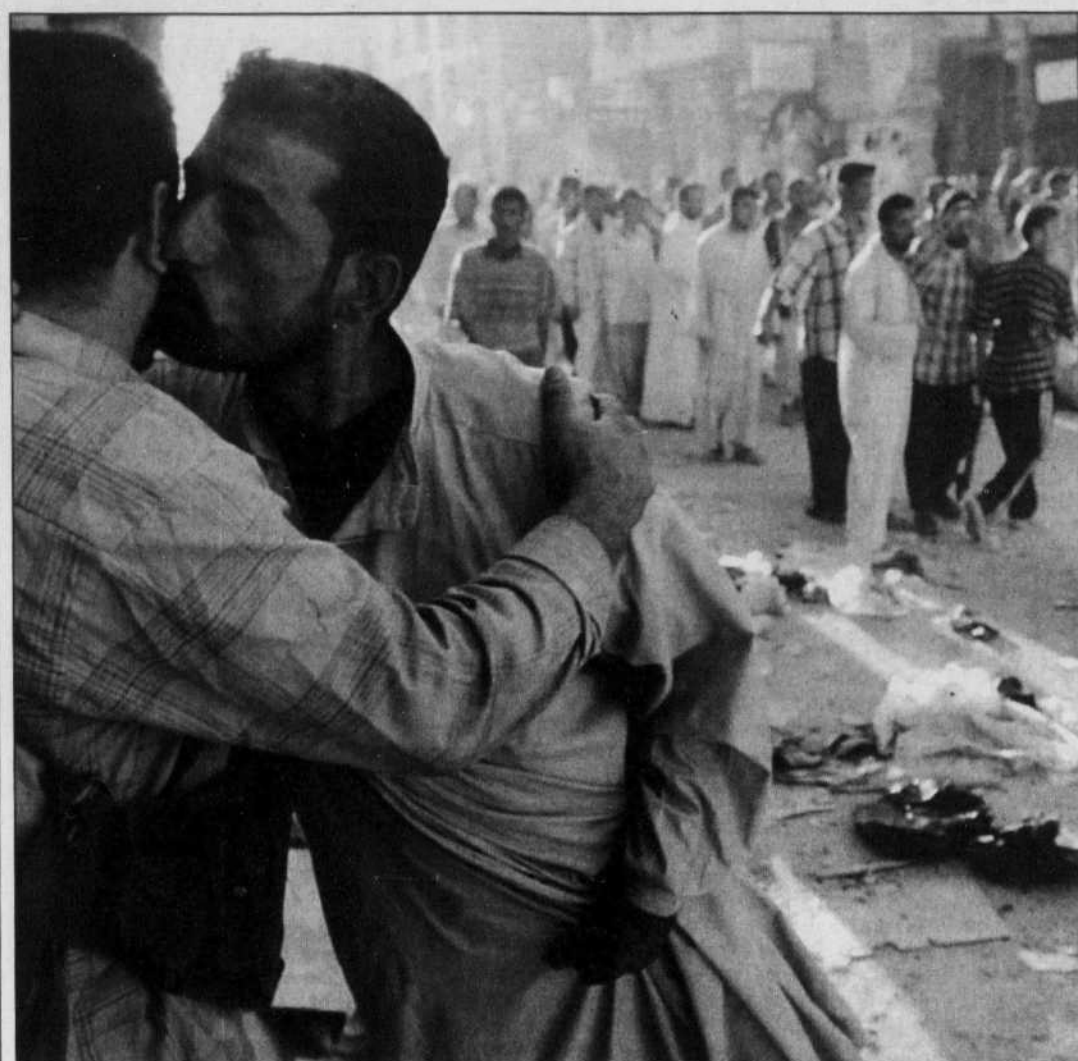
Par ailleurs, il y aura une manifestation géante en forme de queue devant le guichet du chômage, ou encore, près du pont de Brooklyn, un mégaphone rouge géant pour exprimer à haute voix

toutes formes de mécontentement en cette année électorale. À l'heure de la convention républicaine à New York, la contestation s'organise en dizaines de manifestations tous azimuts intitulées «Imagine - Festival des arts, des thèmes et des idées».

Pendant que les républicains se retrouvent au Madison Square Garden, la «ville qui ne dort jamais» se démultiplie en spectacles et débats dans ses rues, dans ses parcs et sur ses scènes, avec des stars telles Lauren Bacall, Robert Altman, Margaret Cho, Spike Lee et Marisa Tomei.

Dans tout New York, acteurs, musiciens, peintres, chercheurs, photographes, danseurs, écrivains, poètes, cinéastes, chefs religieux et citoyens ordinaires se mobilisent.

Associated Press



CHRIS HELGREN REUTERS

Un militant de l'imam Moqtada Sadr et un habitant de Najaf s'embrassent pour sceller la trêve.

Après trois semaines de violents combats

Najaf respire enfin

Les militants de Sadr rendent leurs armes

À l'endemain de l'accord trouvé entre l'ayatollah Ali Sistani et l'imam radical Moqtada al-Sadr, les combattants chiites ont quitté hier le mausolée de l'imam Ali à Najaf, où ils étaient retranchés depuis le début du mois, et ont commencé à rendre leurs armes.

Les autorités religieuses ont fermé les portes de la mosquée après le départ des miliciens fidèles à Sadr qui ont tenu tête aux forces américano-irakiennes pendant trois semaines.

La chaîne de télévision al-Arabia a déclaré que des représentants de Sadr avaient remis à Sistani les clés du lieu le plus saint de l'Islam chiite, vers lequel des dizaines de milliers de pèlerins ont convergé hier matin après la conclusion de l'accord.

Jeudi soir, l'ayatollah Sistani, revenu la veille de Londres où il s'est fait soigner, avait persuadé Sadr d'accepter un accord mettant fin à l'insurrection.

Le gouvernement intérimaire irakien a dit avoir accepté l'accord, en vertu duquel Najaf est appelé à devenir une zone démilitarisée. Il versera par ailleurs des indemnités aux victimes des combats.

Le gouvernement a aussi assuré que l'imam Sadr ne serait pas arrêté, alors même que cette année un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui dans l'enquête sur le meurtre d'un dignitaire musulman rival à Najaf en 2003.

En vertu de l'accord conclu entre Sadr et Sistani, des combattants ont commencé hier à déposer leurs fusils AK-47 et leurs lance-grenades dans des charrettes en bois, disposées autour de la mosquée, et la police irakienne a pris le contrôle de la zone.

De nombreux miliciens de Sadr refusent toutefois de rendre les armes tant que les forces américaines, qui doivent selon l'accord quitter Najaf, seront présentes à proximité de la ville sainte.

«Nous respecterons tout ce que l'ayatollah Sistani et le sayed [des-

pendant du Prophète] Moqtada ont décidé. Mais nous trancherons toujours la gorge des Américains», assure Hussein Taama.

Un autre milicien tient un fusil en main, assure qu'il s'agit de sien et qu'il ne le rendra pas: «Je le garderai au chaud et j'attendrai les ordres du sayed Moqtada.» Si la situation est redevenue relativement calme à Najaf, meurtrie par trois semaines de combats, les violences continuent ailleurs en Irak.

Rome déterminée

Dans le centre de Bagdad, douze soldats américains ont été blessés hier matin dans une série de trois attaques à la grenade lancées en l'espace de moins de deux heures, a annoncé l'armée américaine en précisant que huit suspects avaient été capturés.

À Mossoul, dans le nord de l'Irak, une voiture piégée a explosé près d'un convoi militaire américain, blessant au moins dix civils irakiens et un soldat américain.

Jeudi soir, la chaîne de télévision qatarie al-Jazira a rapporté que le journaliste italien Enzo Baldoni, pris en otage ces derniers jours lors d'une embuscade près de Najaf, avait été exécuté par ses ravisseurs, membres de l'«Armée islamique en Irak».

Rome s'est dite hier déterminée à maintenir ses troupes en Irak malgré l'exécution de Baldoni.

Par ailleurs, les corps de deux otages turcs ont été découverts à Baiji, dans le nord de l'Irak. Les deux hommes avaient apparemment été tués par balles, a rapporté hier, sans autre précision, la station de télévision arabe al-Jazira.

Quatre Turcs au moins ont été enlevés en Irak ce mois-ci, deux le 5 août, un le 7 août et un le 16 août.

Deux entreprises turques travaillant en Irak, Sa-Ra et Usluer, ont annoncé leur décision de quitter le pays après l'enlèvement de leurs employés sur leur lieu de travail par des insurgés irakiens.

Plusieurs firmes turques se sont déjà retirées d'Irak en raison de craintes pour la sécurité de leur personnel.

Des dizaines de travailleurs étrangers ont été enlevés en Irak depuis avril. Beaucoup ont été relâchés mais certains ont été tués.

Bush admet...

Enfin, le président américain George W. Bush a reconnu pour la première fois avoir sous-estimé les difficultés de l'après-guerre en Irak tout en se déclarant confiant dans une stratégie «souple» pour venir à bout de l'insurrection.

Le chef de la Maison-Blanche a reconnu dans un entretien au *New York Times* d'hier qu'il avait fait «une mauvaise évaluation des conditions» en Irak après la chute de l'ancien régime.

Il a estimé que cette appréciation erronée était le produit de la «victoire rapide» remportée sur les forces de Saddam Hussein, qui a pu donner une illusion de facilité alors qu'en fait la résistance s'organisait et se développait plus vite que prévu.

Le président américain, candidat à sa propre succession lors de la présidentielle du 2 novembre, a par le passé reconnu des difficultés en Irak ainsi que l'incapacité à trouver les armes de destruction massives, dont l'existence supposée a servi de principale justification au conflit. Mais c'est la première fois qu'il reconnaît aussi clairement avoir sous-évalué les difficultés de l'opération.

Le camp de son opposant démocrate à la présidentielle, John Kerry, a estimé ces propos «bienvenus» mais «loin d'être suffisants». «Le président a finalement renoncé à son refus obstiné de reconnaître l'échec de ses plans», a noté le conseiller de M. Kerry pour la sécurité nationale, Rand Beers, tout en déplorant que M. Bush «ne propose toujours pas de plan viable» pour l'Irak.

Reuters et AFP

Bush accorde plus de pouvoirs au patron de la CIA

Washington — Le président George W. Bush devait signer hier une série de décrets visant à conférer au directeur de la CIA une partie des pouvoirs que la commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 envisageait pour un futur nouveau grand chef des renseignements.

En attendant de plus amples réformes des agences américaines de sécurité, ces décrets doivent permettre la création d'un nouveau centre national du contre-terrorisme et faciliter l'échange d'information entre les différentes agences.

Scott McClellan, porte-parole de la Maison-Blanche, a précisé que le décret pour augmenter les pouvoirs du directeur de la CIA avait pour but de renforcer les renseignements américains en attendant que le Congrès légifère sur la ques-

tion. Un haut responsable de l'administration Bush a déclaré, sous le sceau de l'anonymat, que le président allait donner entre autres au patron de la CIA des pouvoirs élargis en matière de budget, notamment sur l'agence nationale de sécurité. La nouvelle session parlementaire doit reprendre dans plus de deux semaines.

«En attendant que le poste de directeur national du renseignement soit créé par le Congrès, nous voulons nous assurer que nous disposons d'une structure intérimaire pour superviser certaines des mesures que nous prenons», a dit M. McClellan aux journalistes.

La création d'un nouveau chef des renseignements, qui chapeauterait la quinzaine d'agences existantes, était une des principales recommandations de la commis-

sion d'enquête bipartite sur les failles des renseignements avant le 11 septembre 2001.

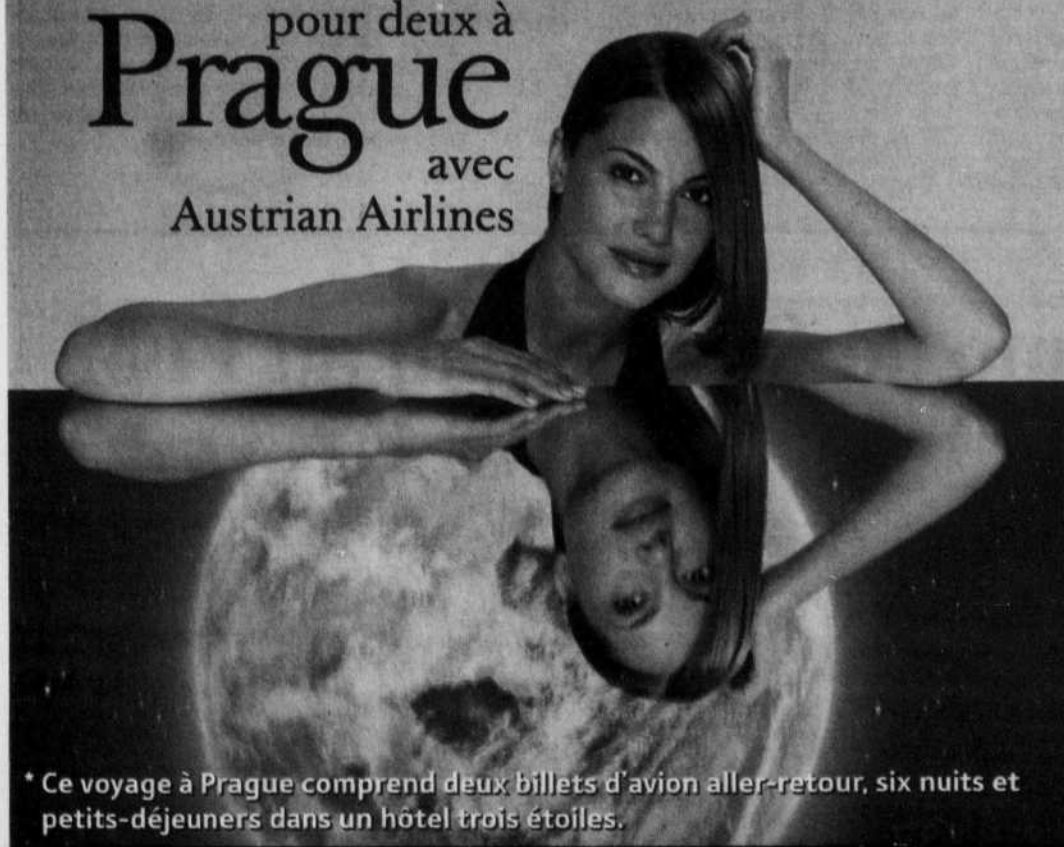
La création de ce poste requiert que le Congrès amende le National Security Act de 1947, qui avait créé la CIA, le Conseil de sécurité nationale et le département de la Défense. Après la démission du directeur de la CIA, George Tenet, le mois dernier en raison des défaillances de ses services avant le 11 septembre 2001, Bush a nommé Porter Goss pour le remplacer. Il devra être entendu au début du mois de septembre par la commission des renseignements du Sénat avant de pouvoir prendre ses fonctions. En attendant, John McLaughlin assure l'intérim.

Reuters

Concours LE DEVOIR

en collaboration avec Carlson Wagonlit

GAGNEZ un voyage* pour deux à Prague avec Austrian Airlines



* Ce voyage à Prague comprend deux billets d'avion aller-retour, six nuits et petits-déjeuners dans un hôtel trois étoiles.

Que vous voyagez pour affaires ou pour le plaisir, Austrian Airlines vous conduit vers la destination de votre choix. En passant par l'aéroport international de Vienne, profitez de correspondances rapides et efficaces vers plusieurs destinations en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Océanie.

VIC Vienna International Airport

Austrian

Vous pouvez aussi réserver huit jours à Prague à partir de 1229 \$ par personne pour une occupation double, taxes comprises. Le forfait comprend l'avion, six nuits dans un hôtel trois étoiles, petits-déjeuners et un billet de concert. Contactez votre agent de voyages Carlson Wagonlit au 1 800 227-5766

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Prague, 2004, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 5S1. Le tirage aura lieu le 8 octobre 2004 à 10h.

Faites-nous parvenir le tout avant le 7 octobre 2004 à 17h30. Les concours s'adressent aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devo. Valeur de 3 000 \$.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.)

Question mathématique : (62 + 74) - 107 = Abonné(e) : Oui Non

LE MONDE

PERSPECTIVES

Face à la justice chilienne

Il y a désormais toutes les raisons de croire que le dictateur chilien Augusto Pinochet, qui tint son pays dans sa main de fer pendant dix-sept ans, va devoir, enfin, rendre des comptes à la justice. Il va devoir le faire à Santiago. La Cour suprême du Chili a levé l'immunité que le Parlement chilien lui avait accordée en 2000 en tant qu'ancien président. Cette décision devrait donner une fin positive aux multiples tentatives menées au Chili et à l'étranger par les familles des victimes de la dictature qui fit au moins 3000 morts et disparus entre 1973 et 1990.

Ce jugement, qui montre combien la démocratie est, aujourd'hui, sereine et solide au Chili, a été pris à la suite d'une double évolution politique et judiciaire du cas Pinochet.

La première est l'isolement progressif du dictateur dans son propre clan lorsque furent découverts, à la lecture d'un rapport du Sénat américain, qu'il aurait transféré de quatre à huit millions de dollars aux États-Unis, sommes qui ne correspondent pas à ses rémunérations de général et de président. Autrement dit, Pinochet et sa famille se seraient enrichis au pouvoir, et une enquête a été ouverte par la justice chilienne sur d'éventuelles corruptions, sur des fraudes et un enrichissement illicite. Que le sanglant dictateur soit aussi un voleur a divisé la droite et lui a fait perdre ses appuis politiques.

La seconde évolution est le regain d'offensive des plaignants et des juges motivé par l'attitude arrogante adoptée par Augusto Pinochet devant les médias. Ses avocats l'avaient en effet sorti des procès précédents en plaçant la démence et la sénilité ou serait tombé leur client, âgé de 88 ans. Tel avait été le cas en particulier devant la justice britannique où l'avait conduit le juge Baltasar Garzón: après de longs débats et 503 jours de prison, Londres avait libéré le dictateur pour raisons médicales. De même, en 2002, devant la justice chilienne cette fois, à la suite de plaintes concernant la «caravane de la mort», l'assassinat de 75 opposants en septembre et octobre 1973.

Or le général a paru en pleine forme dans des émissions de télévision, lucide et même plaisantant à l'occasion de l'anniversaire de son coup d'État, comme narguant ses anciennes victimes.

Derrière le mensonge de la maladie, Augusto Pinochet affichait son mépris pour la justice démocratique; il le paie, comme victime de son propre cynisme.

La décision de la Cour suprême concerne une plainte sur l'opération «Condor», réseau monté à l'époque par les dictatures d'Amérique latine contre les militants de gauche, avec l'assentiment des États-Unis de Richard Nixon et Henry Kissinger. D'autres pays, comme l'Argentine, veulent aujourd'hui juger sans détour ce passé, et l'assumer. Le Chili le doit aussi, Pinochet étant le premier maillon du réseau. Que le dictateur du Chili soit mis face à la justice de son pays est la meilleure issue. Qu'importe le retard. Les crimes d'État ne doivent plus rester impunis.

Le Monde

EN BREF

Un trésorier d'al-Qaïda inculpé

Guantanamo — Un Soudanais présenté comme un trésorier d'al-Qaïda a été inculpé hier de complot en vue d'actes terroristes par un tribunal militaire américain. Ibrahim Ahmed Mahmoud al-Qosi est le quatrième membre présumé d'al-Qaïda détenu sur la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba, à comparaître devant le premier tribunal militaire américain pour crimes de guerre réuni depuis la Seconde Guerre mondiale. Al-Qosi, âgé de 44 ans, est accusé d'avoir adhéré à al-Qaïda en 1989, alors que son chef, Oussama ben Laden, vivait au Soudan, et d'être devenu le trésorier du groupe. À ce titre, il a, au Soudan et au Pakistan, versé des salaires et des fonds pour acheter des armes et des explosifs et signé des chèques au nom de Ben Laden, dit l'acte d'accusation. De 1996 jusqu'à sa capture, en décembre 1991, il a servi de chauffeur et de garde du corps à Ben Laden en Afghanistan, poursuit l'acte d'accusation. L'audience a été ajournée à début octobre parce que, à la suite d'un imbroglio juridique, l'avocate militaire de l'accusé n'a pas eu le temps de préparer son dossier. Al-Qosi figure parmi les 585 étrangers détenus depuis plus de deux ans à Guantanamo et dont la détention prolongée a été condamnée par des mouvements des droits de l'homme. La majorité d'entre eux n'ont pas été inculpés et n'ont pas bénéficié d'avocats. — Reuters



Margaret Thatcher, de retour des États-Unis hier. Une nouvelle épreuve pour l'ex-«dame de fer».

Thatcher inquiète pour son fils Mark

Londres — Margaret Thatcher est inquiète pour son fils Mark, placé sous contrôle judiciaire en Afrique du Sud pour son implication présumée dans le financement d'un coup d'État contre le président de la Guinée-Equatoriale, dont elle le croit innocent, a rapporté hier lord Tim Bell, un proche notoire de l'ancienne première ministre britannique.

«Elle est évidemment affligée des difficultés que traverse Mark», a déclaré à Reuters lord Bell après s'être entretenu avec Margaret Thatcher, de retour de vacances aux États-Unis.

«Elle a la plus grande confiance dans les autorités judiciaires et il ne fait aucun doute pour elle que l'innocence [de son fils] sera établie», a-t-il ajouté.

Mark Thatcher a été arrêté mercredi par l'unité d'élite de la police sud-africaine car il est soupçonné d'implication dans le financement d'une tentative de coup d'État déjoué en mars 2004 en Guinée-Equatoriale. L'ancienne première ministre britannique, aujourd'hui âgée de 78 ans, qui avait laissé ses sentiments maternels l'emporter sur son image de «dame de fer» lors de l'enlèvement de son fils au

Sahara en 1982, n'a toutefois pas l'intention de se rendre à ses côtés. Selon Bell, elle entend poursuivre ses activités normalement. «Ce n'est pas une vieille dame, restant inactive et sombrant dans l'anxiété», a-t-il déclaré.

Cette nouvelle épreuve risque toutefois d'affecter l'inoxydable «dame de fer», qui a toujours protégé son fils mais dont la santé s'est dégradée depuis le décès de son mari Dennis, l'année dernière.

Au saut du lit

Attrapé en pyjama au saut du lit, Mark Thatcher s'appretait à fuir Le Cap pour Dallas à la suite de soupçons pesant sur lui au sujet de son implication dans le complot visant à mettre la main sur le petit pays africain, troisième producteur de pétrole du continent. Sa carrière d'homme d'affaires pourrait bien connaître un sérieux coup d'arrêt après de multiples échecs à l'allure désormais de fiasco.

Mark Thatcher avait mis en vente sa luxueuse résidence de Constantia, banlieue huppée du Cap, pour 22 million de rands (trois millions de dollars). Il avait déjà acheté les billets d'avion vers Dallas

pour sa femme et ses deux enfants.

Devenu sir à la mort de son père Denis, Mark Thatcher est bien connu du public anglais pour son passé mouvementé. Après avoir échoué trois fois à l'examen d'expert-comptable, celui que ses camarades de pensionnat appelaient «Thickie» («Bête») avait tenté de devenir pilote de rallye automobile. Ce qui avait été l'occasion des premières larmes en public de sa mère en 1982, quand il s'était perdu dans le Sahara pendant le Paris-Dakar...

Après la faillite de son écurie de course, il était parti aux États-Unis, où il a épousé une héritière texane en 1987. Installé en Afrique du Sud en 1995 après des échecs financiers successifs — le fisc américain lui a réclamé près de 20 millions de dollars avant d'abandonner les poursuites —, il a également été suspecté de trafic d'influence lors d'un contrat de ventes d'armes en 1994. Les travaillistes avaient obtenu une enquête parlementaire pour éclairer son rôle en coulisses pendant un voyage officiel de sa mère en Arabie Saoudite.

Reuters et Associated Press

Élection présidentielle demain

Les Tchétchènes choisiront une «marionnette de Moscou»

Moscou — Les électeurs tchétchènes sont appelés aux urnes demain pour élire un nouveau président dans un climat assombri par les attentats présumés contre deux avions de ligne et par la recrudescence de la guérilla islamiste et indépendantiste.

Le candidat soutenu par le Kremlin, Alou Alkhanov, fait figure d'immense favori, mais beaucoup doutent de sa capacité à tenir en bride les indépendantistes, qui ont multiplié les actes de violence ces dernières semaines.

Alou Alkhanov fait figure d'immense favori

Le week-end dernier, les combattants séparatistes ont mené un raid sur Grozny, capitale de la république sécessionniste, faisant au moins 120 morts.

Les séparatistes tchétchènes combattent depuis une décennie les forces russes pour obtenir l'indépendance de leur territoire à majorité musulmane.

L'élection de demain vise à désigner un successeur au président Akhmad Kadirov, assassiné en mai dans un attentat à la bombe perpétré par les séparatistes. Ces derniers ont déjà promis, s'il est élu, de tuer Alou Alkhanov, qu'ils considèrent comme une nouvelle «marionnette de Moscou».

Ministre local de l'Intérieur et policier de carrière, Alkhanov, 47 ans, était un proche de Kadirov. Il a d'ailleurs été légèrement blessé dans l'attentat qui a coûté la vie au président.

Les observateurs redoutent que le soutien appuyé de Moscou à Alkhanov, qui n'a aucun concurrent sérieux, accroisse le scepticisme de la population tchétchène sur la légitimité de cette élection.

Le président russe Vladimir Poutine a clairement affiché son soutien à Alkhanov, apparaissant régulièrement en public à ses côtés. La télévision publique a quotidiennement montré des images du candidat favori, ignorant ses adversaires.

Les rivaux d'Alkhanov sont inconnus. La candidature du seul concurrent sérieux, le riche homme d'affaires moscovite Malik Saidoullaev, a été rejetée pour vice de forme.

Certains adversaires d'Alkhanov dénoncent la campagne officielle faite en sa faveur et remettent déjà en cause ses capacités à gouverner.

Reuters

Ça s'en vient au centre-ville!



Info-travaux
872-3777
De 8 h 30 à 16 h 30,
du lundi au
vendredi

Montréal

Tout le monde y gagne!

Les grands travaux de réfection des artères principales se déroulent sur tout le territoire de l'île de Montréal. Ils débiteront bientôt au centre-ville. Voici les axes importants qui seront reconstruits : Papineau, Saint-Denis, Berri, Saint-Urbain, University, Sainte-Catherine et Sherbrooke.

Des chantiers majeurs, nécessaires pour améliorer notre réseau routier.



dolce & gabbana
UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O. 270-6154
Centre de Commerce Mondial 844-9125

SOLDE
JUSQU'À
50%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial 281-7999
5107, av. du Parc 277-7558

ACTUALITÉS

HYDRO-QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

Sur une période de six mois, le chiffre d'affaires de la société d'État s'est établi à 5,35 milliards, en baisse de 326 millions sur les revenus du premier semestre de 2003. Il s'agit d'une régression de 5,7 %. Cela s'explique par la décision de réduire de plus de 450 millions le volume des ventes d'électricité à court terme hors Québec, afin de répondre à la demande québécoise et de reconstituer les stocks énergétiques. La croissance de 170 millions du chiffre d'affaires lié aux activités au Québec résulte en grande partie des hausses tarifaires appliquées depuis le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril. Les produits des ventes totales d'électricité au Québec ont généré des revenus de 4,65 milliards, en hausse de 169 millions ou de 3,8 % sur 2003. Les augmentations tarifaires représentent 150 millions de cette somme.

Par ailleurs, les dépenses ont totalisé 3,1 milliards durant le semestre, en hausse de 6,1 %. Les achats d'électricité et de combustible furent de 850 millions, en comparaison de 770 millions en 2003. Ces achats ont été accrus pour aider à la reconstitution des stocks énergétiques.

Un examen par secteur montre que la production a déclaré un bénéfice net de 823 millions pendant le semestre, ce qui donne une baisse de 307 millions ou de 27,2 %, à cause de la diminution des ventes à court terme hors Québec et de la hausse des achats d'électricité et de combustible. Les frais financiers ont cependant régressé de 157 millions.

TransÉnergie, dont le rôle est de transporter l'énergie, a enregistré un bénéfice de 228 millions, en hausse de 18,8 % sur celui du semestre correspondant en 2003.

Le Devoir

EN BREF

Deux Bosniaques volent un pont

Sarajevo — Deux Bosniaques se sont retrouvés derrière les barreaux après avoir démonté la moitié d'un pont métallique dans le sud du pays et vendu les pièces détachées de l'ouvrage à un ferrailleur afin d'arrondir leurs fins de mois, a indiqué hier la police. Les deux hommes sont parvenus à désassembler environ la moitié du pont situé près de la ville de Mostar, d'une longueur totale de 15 mètres et qui avait été érigé à l'époque de l'Empire austro-hongrois, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la police Drazen Mustapic. La police a récupéré les pièces détachées du pont chez un ferrailleur avant qu'elles ne soient fondues et le pont sera prochainement restauré, a-t-il ajouté. — AFP

Cinq ministres en France

Paris — On a rarement vu autant de ministres canadiens en si peu de temps à Paris: d'ici le début de l'automne, pas moins de cinq membres du gouvernement Martin effectueront des missions dans la capitale française. Plusieurs d'entre eux y aborderont des dossiers centraux de la coopération franco-canadienne. Ce sera le cas de la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, qui viendra promouvoir la diversité culturelle. Les autres membres du cabinet attendus à Paris sont Pierre Pettigrew (Affaires étrangères), Stéphane Dion (Environnement), Albina Guarnieri (Anciens combattants) et Jacques Saada (Francophonie). — PC

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

vue à visage découvert sans qu'on prête d'intention à l'un ou à l'autre parce qu'il n'y aura pas d'élection à la présidence mais un vote de confiance.»

Selon Mme Marois, la tenue de ce vote de confiance auquel Bernard Landry devra faire face au congrès de juin 2005 n'est pas suffisante. «Un vote de confiance n'a pas la même portée, car il génère souvent des énergies négatives en beaucoup plus grand nombre et, chaque fois qu'on émettra une idée différente de celle du chef, on présupera qu'il y a une course larvée. Et ça, c'est très malsain pour la vie démocratique de notre parti», a-t-elle plaidé.

Les militants doivent à ses yeux se prononcer sur le choix de la meilleure personne pour relever les défis que constituent le recrutement de nouveaux membres et la mise en place d'une «alternative valable pour remplacer le gouvernement actuel».

Pauline Marois a cependant reconnu qu'une course au leadership, à laquelle Bernard Landry pourrait participer, serait «divisive». «Mais dans une société de droit et démocratique, je crois qu'il faut avoir la possibilité de choisir ses leaders, a-t-elle ajouté. Et on en sort par la suite grandi.»

Pauline Marois entend faire cheminer son idée parmi les militants du parti au cours du conseil national de ce week-end. La députée Nicole Léger, qui réclame aussi une course au leadership, fera de même. D'ailleurs, une résolution d'urgence portant sur le déclenchement d'une course au leadership fera l'objet de débats.

Marie Malavoy a dit s'attendre à une fin de semaine «intense». «Déjà que ça s'annonçait assez chaud...», a-t-elle dit, faisant référence aux débats déjà très animés sur la démarche d'accès à la souveraineté proposée par Jacques Parizeau et aux revendications de militants actifs, comme Marc Brière et Yves Michaud, qui demandent aussi une élection à la présidence.

La dernière course au leadership date de 19 ans

NORMAN DELISLE

Québec — Il y a eu peu de courses au leadership dans l'histoire du Parti québécois. La dernière date de 19 ans.

La première confrontation pour le leadership eut lieu en 1971. Un militant de gauche, André Larocque, avait osé défier le chef adulé du parti, René Lévesque, lors d'un congrès. M. Larocque, qui était chef de cabinet du député de Maisonneuve, Robert Burns, avait obtenu 20 % des suffrages en défendant l'idée que le PQ devait favoriser davantage la démocratie de participation.

Il y avait cinq candidats sur les rangs. Le ministre de la Justice du temps, Pierre Marc Johnson, l'avait

Landry dit non

Le caucus de l'aile parlementaire du PQ a porté en partie sur le leadership de Bernard Landry. Les 44 députés se sont prononcés tour à tour sur la question. «Il y a un très large consensus contre une course au leadership», a affirmé la présidente du caucus, la députée Agnès Maltais, à la sortie de la rencontre.

François Legault, un candidat éventuel à la succession de Bernard Landry, s'est montré en total désaccord avec la proposition de sa collègue Pauline Marois. «Il y aura un congrès en 2005. Il y aura un vote de confiance. Je ne vois pas pourquoi on changerait en cours de route ce qui a été prévu», a-t-il dit. Le député de Rousseau appuie Bernard Landry... jusqu'au congrès de juin 2005. Il lui réitérera par la suite sa confiance «si Bernard Landry aura réussi à moderniser le Parti québécois, son programme et ses structures».

Selon le doyen des députés du Parti québécois, François Gendron, Pauline Marois a «tort» de réclamer une course au leadership. «C'est un faux débat. Nos statuts sont on ne peut plus clairs. C'est en 2005 qu'on doit arbitrer ça», a-t-il lancé, précisant que Bernard Landry a «toute [sa] confiance», comme l'ont dit Louise Harel, Richard Legendre et Stéphane Bédard, par exemple.

Le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, a refusé d'appuyer publiquement Bernard Landry. Le député de Joliette, Jonathan Valois, souhaitait quant à lui entendre les militants sur la tenue d'une course au leadership. D'autres députés ont refusé de commenter.

«Je pense qu'[une course] n'est pas une bonne proposition», a affirmé Bernard Landry en conférence de presse. Le chef péquiste a souligné qu'aucun député n'avait remis en cause la légitimité de son mandat. «Quand je me suis présenté [à la présidence du parti] à la suite du départ de Lucien Bouchard en janvier 2001, quiconque pouvait se présenter. Certains députés ont même dit qu'une élection par acclamation démontre un tel consensus que c'est un niveau de légitimité tout à fait remarquable», a-t-il lancé.

emporté avec l'appui de 58,7 % des péquistes.

Les quatre autres candidats s'étaient classés comme suit: Pauline Marois deuxième avec 19,7 % d'appuis, le député de Lévis Jean Garon avec 16,2 % des voix, l'avocat québécois Guy Bertrand fort de 5 % des suffrages et un environnementaliste, Luc Gagnon, avec moins de 1 %.

Pierre Marc Johnson devait cependant démissionner avec fracas deux ans plus tard, à l'automne 1987, n'ayant pas pu conduire le PQ vers de nouveaux sommets. C'est Jacques Parizeau qui devait lui succéder en 1988. Il n'y avait pas eu de course au leadership, M. Parizeau étant alors seul sur les rangs.

Au départ de M. Parizeau, au lendemain du référendum d'octobre 1995, la même situation s'est pro-

Selon M. Landry, il faut s'en tenir aux statuts et règlements du parti. Une élection à la présidence ne peut être déclenchée qu'à la suite d'un vote de confiance négatif à l'égard du chef, de la démission ou du décès de celui-ci, stipulent ceux-ci. Or les règlements n'ont pas toujours été respectés autant à la lettre par l'état-major du PQ. Un congrès des membres doit se tenir à tous les deux ans en vertu des règlements du parti. Le dernier congrès remonte à mai 2000.

Aux yeux de Bernard Landry, «c'est plus facile de gagner une course au leadership qu'un vote de confiance». Alors pourquoi ne pas lancer une élection à la présidence? «On vit dans une société de droit et un parti politique doit donner l'exemple du respect des lois», a-t-il noté.

Le refus de Bernard Landry et de la majorité des députés de déclencher une élection à la présidence n'a pas ébranlé Pauline Marois, qui entend continuer à faire la promotion de son idée. M. Landry ne montrera pas la porte à Pauline Marois pour autant, précisant qu'elle est «une excellente militante, une personne de qualité et une députée remarquable». Pour lui, il est légitime qu'elle souhaite lui succéder, «à condition que cela soit fait selon nos règles». En dépit de l'affront de Mme Marois, Bernard Landry croit pouvoir «compter sur la loyauté de tout le monde» en annonçant qu'il reste en poste.

Bernard Landry fait peu de cas du sondage CROP-La Presse-Le Soleil publié hier, qui montre que 47 % des Québécois et 40 % des électeurs acquis au PQ souhaitent son retrait de la présidence du PQ. Paradoxalement, alors que M. Landry ne recueille l'appui de 35 % des Québécois et de 52 % des péquistes, le Parti québécois, lui, se trouve en tête du sondage avec 43 % des intentions de vote, contre 35 % pour le Parti libéral et 18 % pour l'ADQ. «Peut-être [est-ce ainsi] parce que je n'ai pas dit fermement ce que j'ai l'intention de faire», a conclu Bernard Landry.

Le Devoir

duite: Lucien Bouchard, seul candidat au poste, a été élu sans opposition.

De même, au départ de Lucien Bouchard en janvier 2001, Bernard Landry, seul en lice, avait été désigné d'office président du parti.

En faisant voter tous les membres du parti pour choisir un chef en 1985, le Parti québécois avait repris un processus que les créditistes avaient appliqué pour la première fois en Amérique du Nord au printemps de 1973.

Cette année-là, Yvon Dupuis était devenu chef du Ralliement créditiste du Québec contre trois autres candidats, à la suite du vote universel de tous les membres du parti.

Presse canadienne

SNACK-BAR

SUITE DE LA PAGE 1

Mélange d'eau, de levure, de sucre et d'huile d'épinière, la «liqueur douce» légèrement pétillante qui figure au menu n'a pas changé depuis 100 ans. C'est la recette d'Émile Bertrand lui-même.

Son fantôme semble d'ailleurs hanter chaleureusement les lieux, convoquant les personnages les plus singuliers et appelant les souvenirs de chacun. «J'adore cet endroit, confie en anglais une dame à sa voisine. J'avais l'habitude de venir ici dans les années 60.» Un peu plus loin, un jeune homme dans la vingtaine dévore son habituel cheeseburger à pleine bouche tout en lisant le journal, visiblement à son aise. «J'venais icitte quand j'étais p'tit d'même», lance-t-il dans un québécois bien franc, esquissant un geste à la hauteur du comptoir et se prêtant volontiers aux questions de la journaliste. Son grand-père et son arrière-grand-père fréquentaient assidûment le bouiboui du quartier Griffintown à l'époque, devenu aujourd'hui la Petite-Bourgogne.

Longtemps isolée dans un étrange no man's land à l'angle des rues Notre-Dame (après le secteur plus cossu des antiquaires) et de la Montagne, la binerie fait maintenant face aux nombreux condominiums

construits en rafale au cours de la dernière année. Le temps suspendu a repris son cours. Et la frénésie immobilière aura finalement eu raison du petit refuge du passé, qui déménagera sous peu... à quelques pâtés de maisons, histoire de ne pas perdre sa précieuse clientèle. «C'est environ 60 % de cols bleus, mais j'ai toutes sortes de monde, des gens qui travaillent dans le coin, les étudiants de l'École de technologie supérieure — la bonne affaire!», rigole Mme Strudensky. L'arrivée massive des condos n'a-t-elle pas rempli ses coffres de nouveaux revenus? «Pas vraiment, ce sont surtout des gens qui vont travailler le matin et rentrent chez eux le soir», indique-t-elle sans enthousiasme ni regret.

«Si j'étais propriétaire de la bâtisse, je ne bougerais pas, dit-elle d'un air de défi. Le fait est que je n'ai pas de bail, je n'en ai jamais eu. Le propriétaire de 84 ans veut vendre depuis toujours, et c'est plus facile de le faire quand les locataires ne sont pas liés par un bail. Maintenant que ce secteur est «hot», les chances de vendre sont très bonnes, bien meilleures qu'il y a dix ans.» Loin de s'apitoyer sur son sort, la dame qui habite Côte-Saint-Luc se réjouit plutôt que le vent tourne dans le secteur. «Je suis très contente. J'ai regardé les champs vierges autour pendant plus de dix ans. On injecte enfin un peu d'argent dans cette province», s'ex-

clame-t-elle, franchement ravie de la fin du règne du Parti québécois, l'an dernier.

De toute manière, une fois déménagé, le décor demeurera le même. «Tout restera exactement pareil», insiste la proprio. Tout au plus ne pourra-t-on plus raconter que les comédiens Jean Reno et Johnny Depp y sont venus et qu'un épisode de la série américaine *Sex and the City* y a été tourné. Et encore, au rythme où circulent les récits, des plus farfelus aux plus instructifs, il serait bien difficile de les arrêter.

Un homme d'affaires en chemise-cravate terminant son repas rapporte qu'une manifestation antianglophone ayant mal tourné dans un commerce adjacé aurait largement contribué à l'envoi des troupes canadiennes à Montréal en 1970. La proprio évoque une légende mystérieuse selon laquelle une prostituée dont on a coupé la tête reviendrait hanter le quartier de Griffintown tous les sept ans afin de retrouver son visage. Décidément, le restaurant Émile Bertrand ne pourrait jamais mourir puisqu'il vit intensément dans la mémoire de ses clients. Comme l'a si bien dit l'un d'entre eux: «Il fait partie du caractère de Montréal; il est unique.»

Le Devoir

AMÉRICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Le quotidien a été l'un des premiers à tirer la sonnette d'alarme au sujet de cette ségrégation nouveau genre. Publiée en avril, la série d'articles de Bishop rappelait ceci:

■ de 1976 à 2000, la ségrégation politique dans les comtés a grimpé de 47 %;
■ la polarisation des points de vue du citoyen est plus extrême que jamais;
■ plus les comtés sont «politiquement purs», plus leurs représentants au Congrès ont des positions qui s'éloignent du centre;
■ le pourcentage d'Américains convaincus de l'existence d'importantes différences entre les partis est passé de 46 % en 1976 à 66 % en 2000.

Des électeurs plus partisans, des partis aux programmes bien distincts, un Congrès moins ouvert aux compromis: la fracture politique de la «plus grande démocratie du monde» (après l'Inde, bien sûr), précise Bishop) s'est accentuée depuis la «victoire» de George W. Bush sur son rival démocrate Al Gore, il y aura bientôt quatre ans.

«[Cette fracture] n'a jamais été aussi grande depuis l'élection de 1960, qui opposait John Kennedy à Richard Nixon», insiste James Gimpel, professeur à l'université du Maryland.

Le démographe hésite avant de poursuivre: «Tout ceci peut conduire à la guerre civile!»

Un tel scénario n'est pas pour demain, bien sûr, mais avec cette extrême polarisation, les perdants d'une élection ont moins envie d'être gouvernés par ceux qui l'ont gagnée. Il faut faire attention à la distance idéologique qui sépare de plus en plus les deux», prévient Gimpel, qui vit dans un «comté bleu pâle» (républicain modéré) d'un Maryland fortement démocrate.

Bill Bishop, lui, vit «dans une oasis rouge au milieu d'un désert bleu de «rednecks».

Le journaliste habite Travers, une banlieue démocrate d'Austin qui a élu à deux reprises George W. Bush comme gouverneur.

Ces cassures politiques au pays de l'oncle Sam n'inquiètent pas du tout Morris P. Fiorina, de l'université Stanford, en Californie.

Bien au contraire, écrit-il dans *Culture War? — The Myth of a Polarized Electorate*, il est rafraîchissant de voir de véritables clivages et des opinions bien tranchées: les États-Unis ne sont pas aussi monolithiques qu'on le croit à l'étranger.

Et si, note-t-il dans son livre publié cette année, on peut s'inquiéter de la dégradation du débat, des insultes qui se substituent aux arguments, du combat des personnes à celui des idées, cela n'est pas propre aux États-Unis.

«Guerre civile culturelle»

La ségrégation politique actuelle se vit en parallèle d'une «guerre civile culturelle» qu'on observe sur les ondes, dans les journaux, dans les livres et aussi dans les chambres à coucher avec la question des mariages homosexuels.

«Tu sais, mon chou, il n'y a pas un gai à Midland qui sortirait de l'ombre, de crainte qu'on croie qu'il est démocrate!»

L'anecdote est rapportée par Molly Ivins, la chroniqueuse-vedette du *Star Telegram* de Forth Worth, au Texas.

Bill Bishop rappelle ceci: «Un Américain ne consulte pas une carte du pays en se disant: «C'est là que je vais aller vivre parce que cet endroit est habité majoritairement par des républicains ou des démocrates.» Non! Il déménage en se disant: «Le style de vie dans cet État, dans cette ville, dans ce quartier, est celui que je recherche.» Bien sûr, ce style lui convient parce qu'il a telles ou telles idées politiques.»

Cette année à New York, ville démocrate qui reçoit la convention républicaine, une station radiophonique

(Air America) a vu le jour en se donnant pour mission de mieux recentrer politiquement les États-Unis.

Les médias, électroniques surtout, ont désormais des porte-voix ultraconservateurs dont l'onde de choc se fait sentir aux États-Unis comme à l'étranger. Fox News, de Rupert Murdoch, le baron médiatique australo-britannique devenu américain, en est un parfait exemple. Créée en 1996, la chaîne a aujourd'hui dépassé CNN.

C'est un peu dans ce contexte de guerre de tranchées que les cris du réalisateur Michael Moore doivent être compris. Ils sont en quelque sorte un contrepoids à ceux de Rush Limbaugh qui, tous les jours depuis 15 ans, vilipende les «libéraux» sur 600 stations radiophoniques à travers les États-Unis.

La polarisation politico-culturelle, amorcée sous la présidence de Ronald Reagan (1981-89), a également fait grimper en flèche le nombre d'indécis, mal à l'aise dans les deux grands partis. Les électeurs démocrates sont toujours concentrés sur les côtes Ouest et Nord-Est; les républicains se trouvent surtout dans le Midwest et le Sud. Dix-huit États ballottent entre les rouges de John Kerry et les bleus de George W. Bush. C'est là que se joue la présidentielle du 2 novembre. À l'instar de la convention démocrate de Boston, celle des républicains à New York est un bal politique destiné à courtiser les indécis.

«Depuis 30 ans, le taux de participation aux élections fédérales ne dépasse pas les 50 %. Il sera plus élevé cette année à cause de l'actuelle polarisation, et c'est dans les «swing states» que l'affluence aux urnes sera la plus grande», croit le professeur James Gimpel.

Deux Américains se regardent aujourd'hui en chiens de faïence, à 66 jours d'une élection qui choisira un 44^e président ou décidera de conserver l'actuel locataire de la Maison-Blanche.

Le Devoir